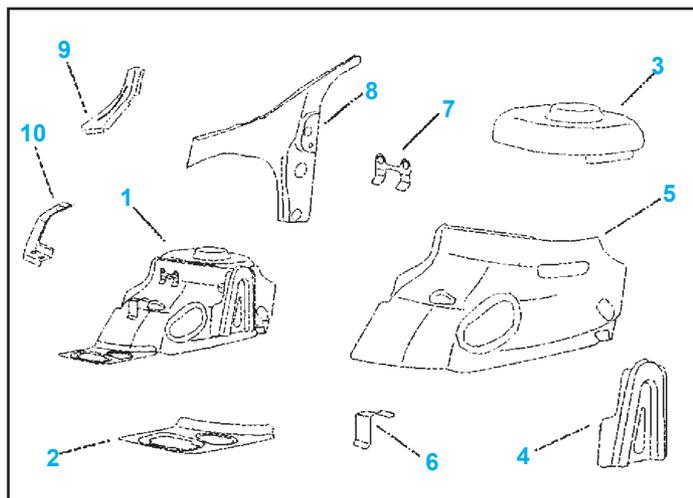
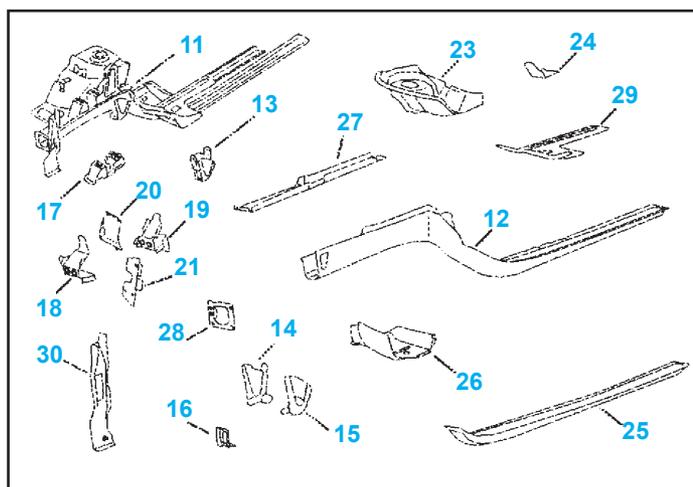


PARTIE AVANT - IDENTIFICATION

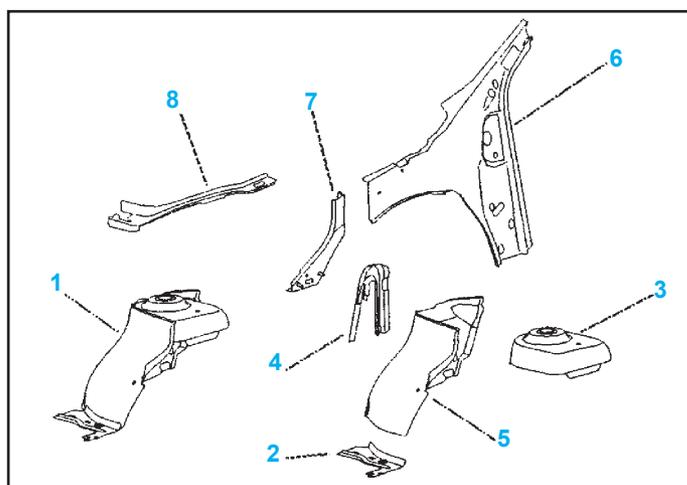
Bloc avant droit



Repère	Désignation	Réf. P.R	Épaisseur (mm)	Observation(s)
1	Passage de roue avant droit assemblé	oui	-	2 à 7
2	Passage de roue avant partie avant	oui	1,17	-
3	Support suspension avant	non	2,50	-
4	Renfort passage de roue avant	non	0,67	-
5	Passage de roue avant	non	1,17	-
6	Support inférieur boîte de dégazage	non	1,17	-
7	Support supérieur boîte de dégazage	non	0,97	-
8	Doublure d'aile avant	oui	0,67/1,47	Pièce rabotée
9	Support d'aile avant	oui	0,97	-
10	Demi-façade supérieure bloc avant	oui	1,76	-



Bloc avant gauche



Repère	Désignation	Réf. P.R	Épaisseur (mm)	Observation(s)
11	Brancard avant droit assemblé	oui	-	1+12+13+17+22+25+26+27+28+29+30
12	Brancard avant droit	non	1,76/2,44	Pièce rabotée
13	Renfort support fixation berceau moteur assemblé	oui	-	14+15+16
14	Flasque extérieur support berceau moteur	non	1,95	-
15	Flasque intérieur support berceau moteur	non	1,95	-
16	Renfort support fixation berceau moteur	non	1,95	-
17	Support moteur assemblé	oui	-	-
18	Support avant moteur	non	1,80	-
19	Support arrière moteur	non	1,80	-
20	Renfort support moteur	non	2,00	-
21	Flasque support moteur	non	2,00	-
22	Liaison brancard tunnel droit assemblé	oui	-	23+24
23	Liaison brancard tunnel	non	1,17/1,95	Pièce rabotée
24	Renfort fixation arrière berceau avant	non	2,00	-
25	Brancard intérieur	oui	2,00	-
26	Liaison brancard longeron	oui	1,47	-
27	Semelle avant brancard	oui	1,80	-
28	Embout de brancard	oui	3,0	-
29	Semelle arrière brancard	oui	1,95	-
30	Appui façade bloc avant	oui	1,76	-

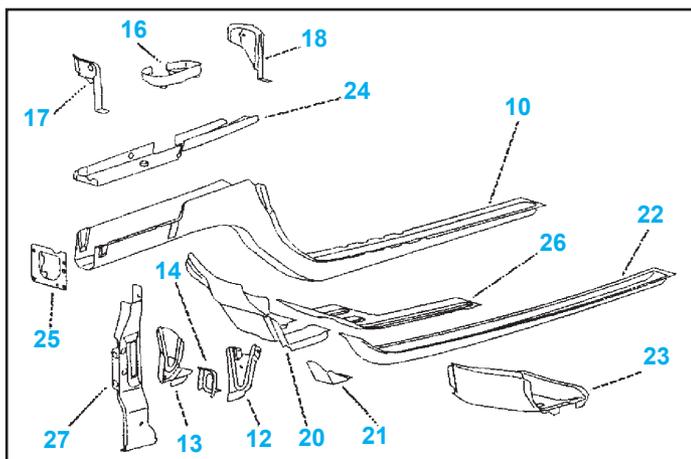
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

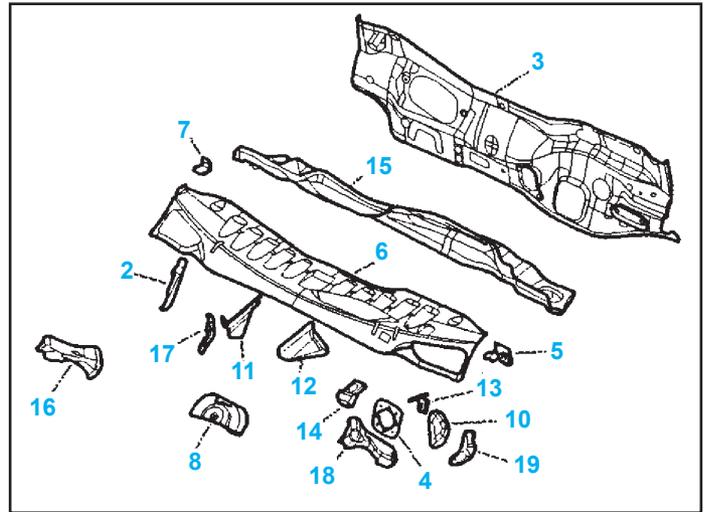
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Repère	Désignation	Réf. P.R	Épaisseur (mm)	Observation(s)
1	Passage de roue avant gauche assemblé	oui	-	2 à 5
2	Passage de roue avant partie avant	oui	1,17	-
3	Support suspension	non	2,50	-
4	Renfort passage de roue avant	non	0,67	-
5	Passage de roue avant	non	1,17	-
6	Doublure d'aile avant assemblée	oui	0,67/ 1,47	Pièce rabouée -
7	Support aile avant	oui	0,97	-
8	Demi-façade bloc avant supérieure	oui	1,76	-
9	Demi-bloc avant gauche	oui	-	1+10+11
10	Brancard	non	1,76/ 2,44	Pièce rabouée
11	Renfort support fixation berceau moteur assemblé	oui	-	12+13+14
12	Flasque extérieur support berceau moteur	non	1,95	-
13	Flasque intérieur support berceau moteur	non	1,95	-
14	Renfort support fixation berceau moteur	non	1,95	-
15	Support BV assemblé	oui	-	16+17+18
16	Support BV avant	non	3,00	-
17	Renfort fixation support BV avant	non	2,44	-
18	Renfort fixation support BV arrière	non	2,50	-
19	Liaison brancard tunnel assemblé	oui	-	20+21
20	Liaison brancard tunnel	non	1,17/ 1,95	Pièce rabouée
21	Renfort fixation arrière berceau avant	non	2,00	-
22	Brancard intérieur	oui	2,00	-
23	Liaison brancard longeron	oui	1,47	-
24	Semelle avant brancard	oui	1,80	-
25	Embout de brancard	oui	3,00	-
26	Semelle arrière brancard	oui	1,95	-
27	Appui façade bloc avant	oui	1,76	-



Collecteur d'auvent



Repère	Désignation	Réf. P.R	Épaisseur (mm)	Observation(s)
1	Tablier supérieur assemblé	oui	-	2+3+4+5 +6+7+8
2	Défecteur eau auvent (côté droit)	non	0,67	-
3	Tablier supérieur	non	0,97	-
4	Renfort tablier (côté gauche)	non	1,47	-
5	Support tirant pédalier	non	1,95	-
6	Traverse inférieure baie de pare-brise	non	0,77	-
7	Support central planche de bord	non	0,77	-
8	Renfort supérieur support gauche colonne de direction	non	1,97	-
9	Doublure traverse inférieure baie pare-brise assemblée	oui	-	10 à 19
10	Raidisseur gauche auvent	non	-	-
11	Support filtre à particules (côté droit)	non	1,95	-
12	Support filtre à particules (côté gauche)	non	1,95	-
13	Liaison amplificateur freinage tablier	non	1,17	-
14	Support central d'essuie-vitre	non	1,47	-
15	Doublure traverse inférieure baie pare-brise	non	1,17	-
16	Renfort support droit essuie-vitre	non	2	-
17	Gousset d'auvent (côté droit)	non	2	-
18	Renfort support gauche essuie-vitre	non	2	-
19	Gousset d'auvent (côté gauche)	non	2	-
20	Tablier supérieur assemblé	oui	-	1+9

GÉNÉRALITÉS

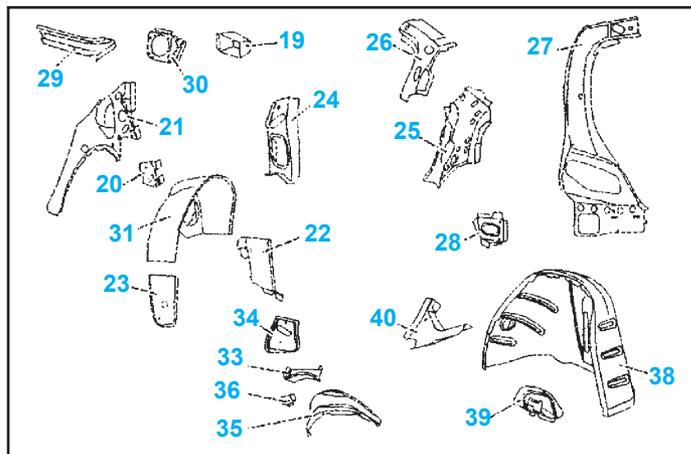
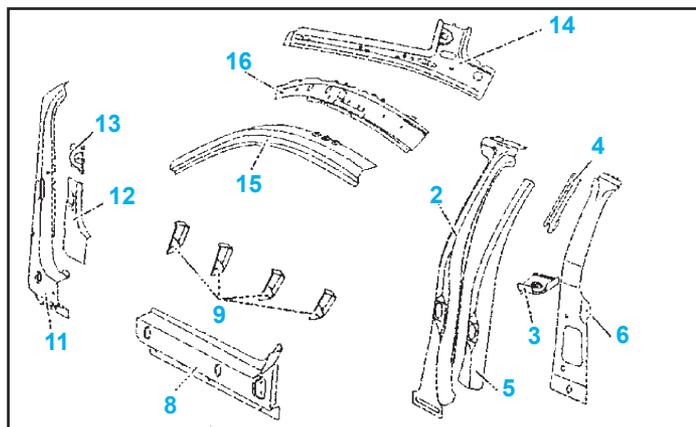
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

PARTIE LATÉRALE - IDENTIFICATION

Doublure de côté d'habitacle - Berline 3 portes



Repère	Désignation	Réf. P.R	Épaisseur (mm)	Observation(s)
1	Renfort de pied central assemblé	oui	-	2 à 5
2	Renfort de pied central	non	0,77	-
3	Cloison sur pied central	non	1,47	-
4	Support rampe ancrage ceinture de sécurité	non	1,95	-
5	Raidisseur pied central assemblé	non	1,47	THLE
6	Doublure de pied central	oui	0,77	-
7	Renfort longeron assemblé	oui	-	8+9
8	Renfort longeron	non	0,97	-
9	Cloison longeron	non	0,97	-
10	Renfort pied avant assemblé	oui	-	11 à 13
11	Renfort de pied avant	non	1,17	-
12	Gousset inférieur de pied avant	non	0,97	-
13	Renfort chape arrêt de porte	non	1,76	-
14	Doublure montant de baie de pare-brise	oui	1,47	-
15	Ame montant de baie de pare-brise	oui	0,97	THLE
16	Doublure arc de pavillon	oui	1,17	-

Repère	Désignation	Réf. P.R	Épaisseur (mm)	Observation(s)
17	Doublure d'aile arrière gauche assemblée	oui	-	19 à 31
18	Doublure d'aile arrière droite assemblée	oui	-	19 à 23 25 à 30 +32
19	Renfort fixation enrouleur custode assemblé	non	-	-
20	Renfort levage	non	1,47	-
21	Doublure custode inférieure	non	-	-
22	Extension doublure aile arrière	oui	0,67	-
23	Fermeture avant doublure aile arrière	oui	1,17	-
24	Raidisseur vertical panneau côté	non	1,17	gauche uniquement
25	Doublure custode supérieure	oui	0,67	-
26	Ame arc de pavillon	non	1,47	-
27	Doublure gouttière volet arrière	oui	-	-
28	Raidisseur horizontal aile arrière	oui	0,77	-
29	Raidisseur horizontal panneau de côté	non	1,47	-
30	Support haut-parleur arrière	non	0,77	-
31	Doublure d'aile arrière	oui	0,67	-
32	Doublure d'aile arrière droite	oui	-	31 à 36
33	Raidisseur vertical inférieur panneau de côté	non	1,17	droit uniquement
34	Raidisseur vertical panneau côté	non	1,17	droit uniquement
35	Fermeture supérieure doublure aile arrière	non	1,17	droit uniquement
36	Support inférieur tubulure carburant	non	1,76	droit uniquement
37	Passage de roue arrière assemblé	oui	-	38 à 40
38	Passage de roue arrière	non	0,77	-
39	Support amortisseur	non	2,00	-
40	Liaison plancher passage de roue assemblé	non	1,80	-

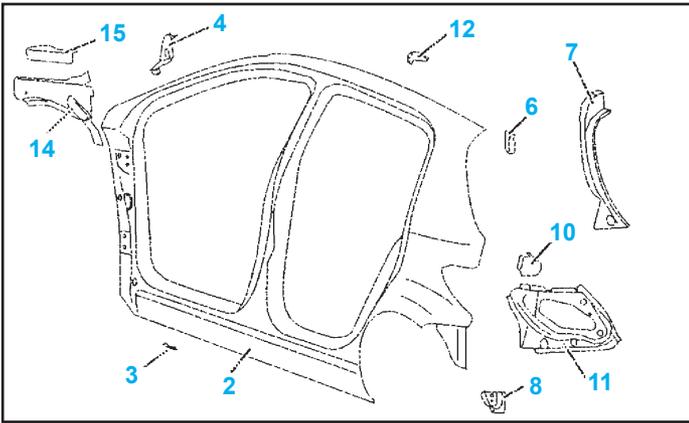
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

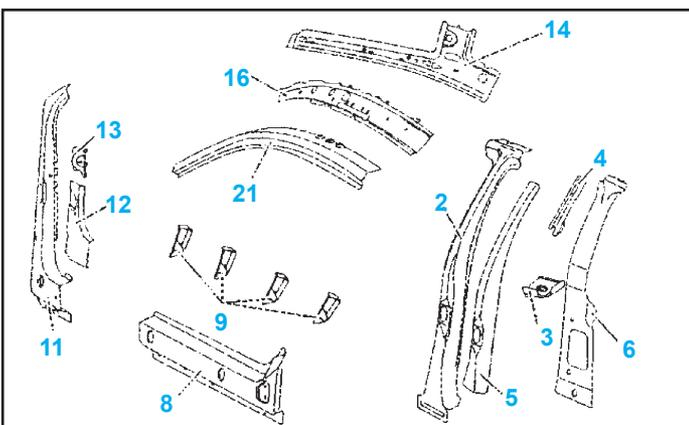
CARROSSERIE

Côté d'habitacle - Berline 5 portes



Repère	Désignation	Réf. P.R	Épaisseur (mm)	Observation(s)
1	Côté habitacle assemblé	oui	-	2+3+4+5+8+9+12
2	Côté habitacle	non	0,67	-
3	Support arrière inférieur aile avant	non	1,17	-
4	Fermeture avant côté habitacle	non	1,17	-
5	Gouttière supérieure aile arrière assemblée	oui	-	6+7
6	Renfort fixation équilibreur volet arrière	non	1,95	-
7	Gouttière supérieure d'aile arrière	non	0,67	-
8	Support pare-chocs arrière	oui	1,17	-
9	Logement extérieur feu arrière assemblé	oui	-	10+11
10	Fermeture logement feu arrière	non	0,57	-
11	Logement extérieur feu arrière	non	0,57	-
12	Renfort gâche de porte assemblée	non	-	-
13	Renfort avant côté d'habitacle assemblé	oui	-	14+15
14	Renfort avant côté d'habitacle	non	0,77	-
15	Renfort charnière capot	non	1,47	-

Doublure de côté d'habitacle Berline 5 portes



Repère	Désignation	Réf. P.R	Épaisseur (mm)	Observation(s)
1	Renfort de pied central assemblé	oui	-	2+3+4+5
2	Renfort de pied central	non	0,77	-
3	Cloison sur pied central	non	1,47	-
4	Support rampe ancrage ceinture de sécurité	non	1,95	-
5	Raidisseur pied central assemblé	non	1,47	THLE
6	Doublure de pied central	oui	0,77	-
7	Renfort longeron assemblé	oui	-	8+9
8	Renfort longeron	non	0,97	-
9	Cloison longeron	non	0,97	-
10	Renfort pied avant assemblé	oui	-	11+12+13
11	Renfort de pied avant	non	1,17	-
12	Gousset inférieur de pied avant	non	0,97	-
13	Renfort chape arrêt de porte	non	1,76	-
14	Doublure montant de baie de pare-brise	oui	1,47	-
15	Ame montant de baie de pare-brise	oui	0,97	THLE
16	Doublure arc de pavillon	oui	1,17	-
17	Doublure d'aile arrière gauche assemblée	oui	-	19 à 29
18	Doublure d'aile arrière droite assemblée	oui	-	19 à 23 25 à 30
19	Renfort fixation enrouleur custode assemblé	non	-	-
20	Renfort levage	non	1,47	-
21	Doublure custode inférieure	non	-	-
22	Extension doublure aile arrière	oui	0,67	-
23	Fermeture avant doublure aile arrière	oui	1,17	-
24	Raidisseur vertical panneau côté	non	1,17	gauche uniquement
25	Doublure custode supérieure	oui	0,67	-
26	Ame arc de pavillon	non	1,47	-
27	Doublure gouttière volet arrière	oui	-	-
28	Raidisseur horizontal aile arrière	oui	0,77	-
29	Doublure d'aile arrière	oui	0,67	-
30	Doublure d'aile arrière droite	oui	-	29 à 34
31	Raidisseur vertical inférieur panneau de côté	non	1,17	droit uniquement
32	Raidisseur vertical panneau côté	non	1,17	droit uniquement
33	Fermeture supérieure doublure aile arrière	non	1,17	droit uniquement
34	Support inférieur tubulure carburant	non	1,76	droit uniquement
35	Passage de roue arrière assemblé	oui	-	36 à 38
36	Passage de roue arrière	non	0,77	-
37	Support amortisseur	non	2,00	-
38	Liaison plancher passage de roue assemblé	non	1,80	-

GÉNÉRALITÉS

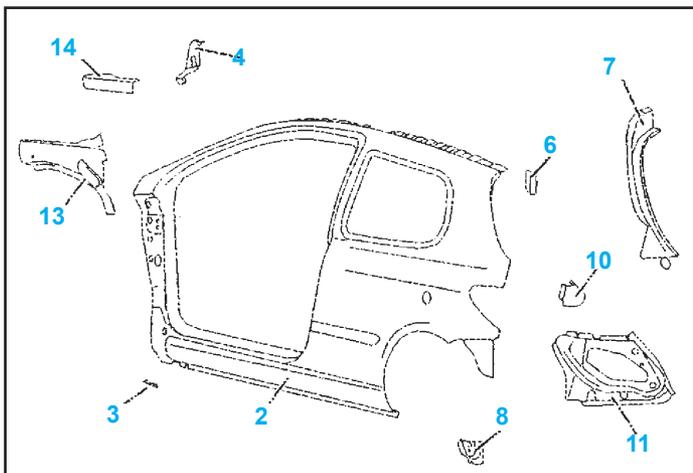
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Côté d'habitacle - Berline 3 portes

GÉNÉRALITÉS



MÉCANIQUE

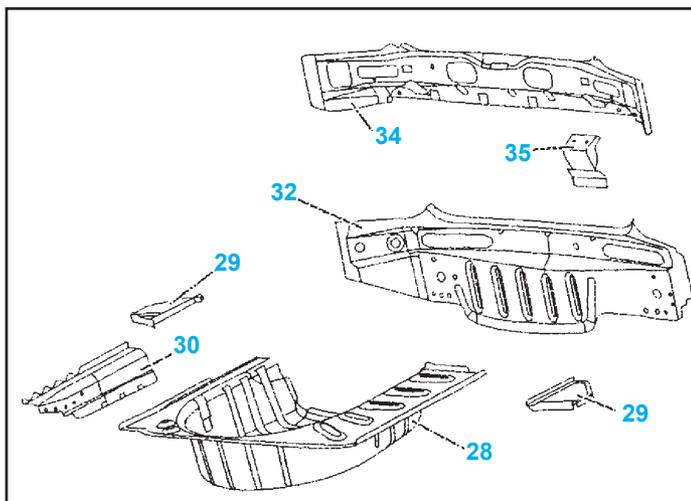
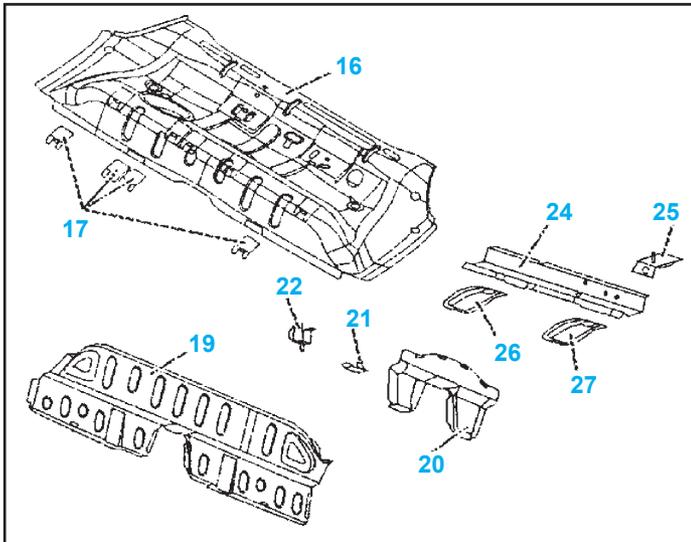
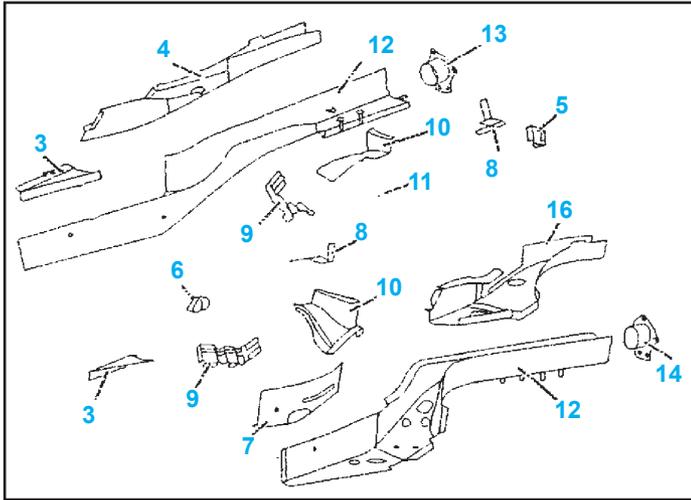
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Repère	Désignation	Réf. P.R	Épaisseur (mm)	Observation(s)
1	Côté habitacle assemblé	oui	-	2+3+4+5 +8+9
2	Côté habitacle	non	0,67	-
3	Support arrière inférieur aile avant	non	1,17	-
4	Fermeture avant côté habitacle	non	1,17	-
5	Gouttière supérieure aile arrière assemblée	oui	-	6+7
6	Renfort fixation équilibreur volet arrière	non	1,95	-
7	Gouttière supérieure d'aile arrière	non	0,67	-
8	Support pare-chocs arrière	oui	1,17	-
9	Logement extérieur feu arrière assemblé	oui	-	10+11
10	Fermeture logement feu arrière	non	0,57	-
11	Logement extérieur feu arrière	non	0,57	-
12	Renfort avant côté d'habitacle assemblé	oui	-	13+14
13	Renfort avant côté d'habitacle	non	1,97	-
14	Renfort charnière capot	non	1,47	-

CARROSSERIE

PARTIE ARRIÈRE - IDENTIFICATION

Plancher arrière



Repère	Désignation	Réf. P.R	Épaisseur (mm)	Observation(s)
1	Longeronnet gauche assemblé	oui	-	3+4+6+7+8+9+10+11+12+14
2	Longeronnet droit assemblé	oui	-	3+4+5+7+8+9+10+11+12+13
3	Liaison longeronnet/longeron	non	1,76	-
4	Doublure longeronnet	non	2,00	-
5	Cloison arrière longeronnet	non	1,76	côté droit
6	Support réservoir carburant	non	1,47	côté gauche
7	Renfort longeron	non	1,67	-
8	Support ressort amortisseur arrière	non	1,95	-
9	Flasque avant support train arrière	non	1,95	-
10	Embout traverse assise arrière extérieur	non	1,95	-
11	Support agrafe canalisation frein	non	2,50	-
12	Longeronnet	non	2,00	-
13	Fermeture longeronnet arrière droit	oui	2,44	-
14	Fermeture longeronnet arrière gauche	oui	1,76	-
15	Plancher arrière assemblé	oui	-	16+17
16	Plancher arrière	non	0,62	-
17	Renfort fixation assise arrière	non	1,95	19+20+21+22
18	Traverse à talon assemblée	oui	-	-
19	Traverse à talon	non	1,17	20+21+22
20	Raidisseur planche talon assemblé	non	-	-
21	Support réservoir carburant gauche	non	1,47	-
22	Support réservoir carburant droit	non	1,47	-
23	Traverse assise arrière assemblée	oui	-	24+25+26+27
24	Traverse assise	non	1,95	-
25	Renfort central articulation dossier arrière	non	2,00	-
26	Renfort ceinture de sécurité central arrière droit	non	1,47	-
27	Renfort ceinture de sécurité central arrière gauche	non	1,47	-
28	Plancher de charge	oui	0,62	-
29	Extension plancher de charge	oui	-	-
30	Renfort longeronnet arrière	oui	1,47	côté droit
31	Panneau arrière assemblé	oui	-	32+33
32	Panneau arrière	oui	0,77	-
33	Doublure de panneau arrière assemblée	oui	-	34+35
34	Doublure de panneau	non	0,77	-
35	Renfort fixation gâche volet	non	1,17	-

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

ÉLÉMENTS AMOVIBLES

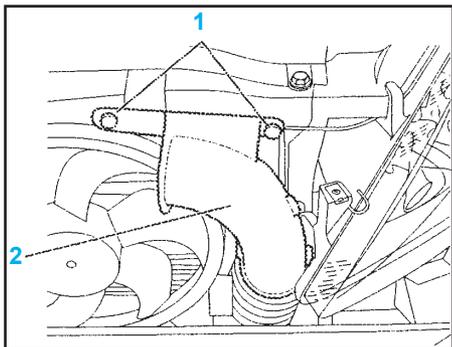
GÉNÉRALITÉS

Éclairage

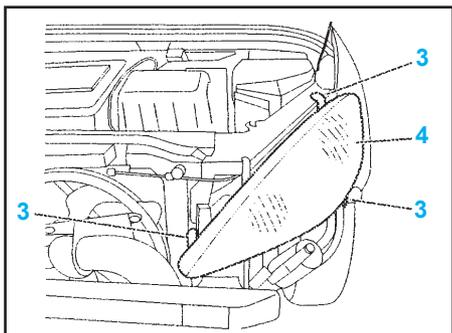
Projecteur avant

DÉPOSE

- Déposer le pare-chocs avant (Voir méthode correspondante).
- Débrancher le faisceau du projecteur.



- Côté gauche :
 - déposer les clips (1),
 - dégager le collecteur d'entrée d'air (2).
- Déclipper le vérin de lave-projecteur, du projecteur (suivant équipement).



- Déposer les fixations (3).
- Déposer le projecteur (4).

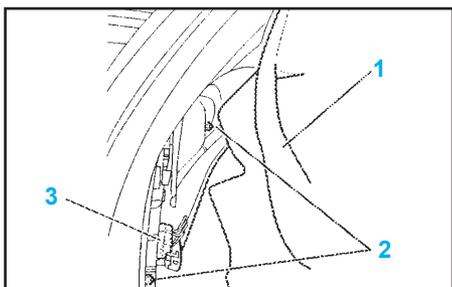
REPOSE

- Effectuer le réglage des jeux et affleurements (Voir méthode correspondante) : avant le serrage des fixations (3).
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement électrique.
- Reposer le pare-chocs.

Feu arrière

DÉPOSE

- Déchausser le joint de coffre.



MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Dégager la garniture de seuil de coffre (1).
- Déposer :
 - les fixations (2),
 - le connecteur 6 voies (3),
 - le feu arrière.

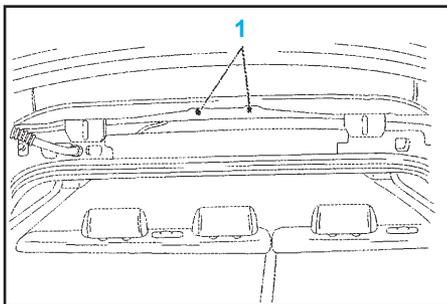
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement électrique.

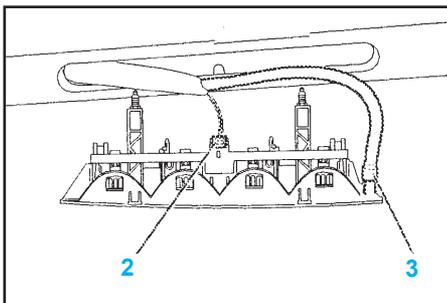
3^{ème} feu stop

DÉPOSE

- Ouvrir le coffre.



- Déposer les fixations (1) du 3^{ème} feu stop.
- Dégager le 3^{ème} feu stop de son logement en poussant sur les vis.
- Fermer le coffre.



- Débrancher le connecteur (2).
- Déclipper le tuyau (3) de gicleur de lunette arrière.

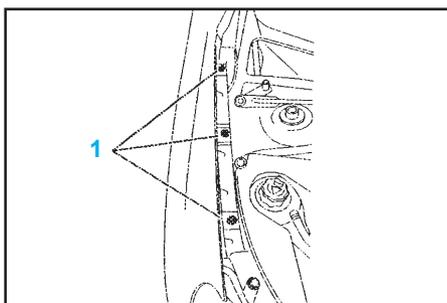
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement.

Aile avant

DÉPOSE

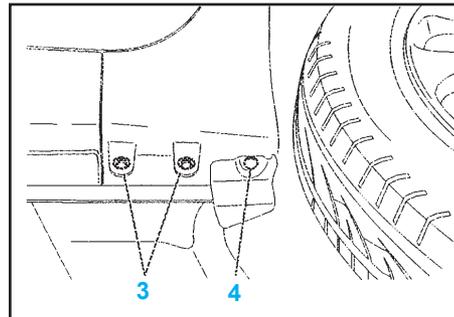
- Ouvrir le capot.



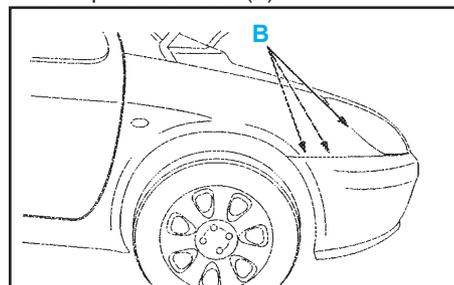
- Déposer les fixations (1) en les faisant tourner d'un quart de tour chacune.

Attention : Utiliser une vis torx de 30 pour éviter de détériorer les empreintes des fixations quart de tour.

- Déposer les fixations.
- Déclipper l'aile avant.



- Déposer :
 - les fixations (3),
 - le clip de maintien (4).



- Déclipper l'aile avant en (B) (faire attention de ne pas casser les fixations).
- Débrancher le connecteur de répéteur d'aile.
- Déposer l'aile en faisant attention de ne pas casser le téton du canister (aile avant droite uniquement).

REPOSE

Impératif : Lors de la repose de l'aile, mettre le téton de canister (5) dans son logement en prenant soin de ne pas le casser (aile avant droite : uniquement).

- Rebrancher le connecteur du répéteur d'aile.
- Mettre l'aile en position sur la caisse.
- Clipper, puis reposer la fixation supérieure : côté pied avant.
- Reposer les fixations quart de tour (1).
- Clipper, puis reposer la fixation inférieure : côté pied avant.
- Reposer la fixation centrale : côté pied avant.
- Reclipper l'aile en (B).
- Reposer :
 - les fixations (3),
 - le clip de maintien (4).

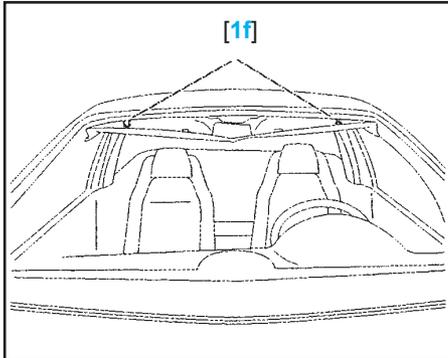
Pare-brise

DÉPOSE

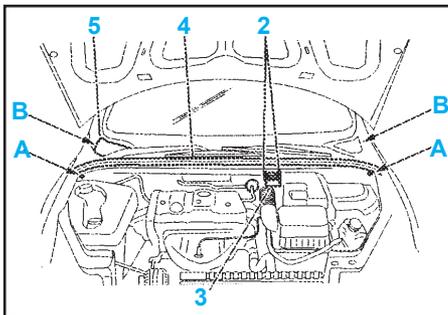
- Déposer :
 - le rétroviseur intérieur,
 - le capteur de pluie,

- les garnitures de montant de baie,
- les pare-soleil,
- les poignées de maintien,
- la console de pavillon,
- les enjoliveurs de pavillon.

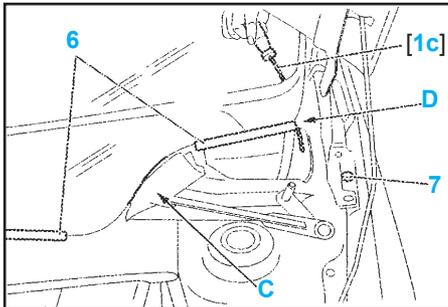
Note : Pour un pare-soleil équipé d'un miroir avec éclairage, rajouter un passe-fil à laisser en attente pour la repose.



- Mettre en place les 2 cales [1f] afin d'écartier la garniture de pavillon.
- Déposer les bras d'essuie vitres.



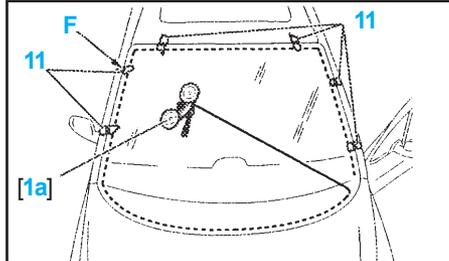
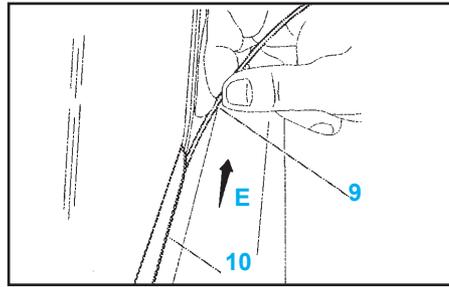
- Déposer :
 - les vis (2) et dégager le bocal de frein (3),
 - les 2 vis de la traverse de bas de pare-brise (en A),
 - la traverse (4) du bas de pare-brise,
 - les 2 clips de grille d'auvent (en B),
 - la grille d'auvent (5).



- Déposer les profilés de bas de pare-brise (6).
- Fixer le fil de découpe [1c] sur la fixation (7).
- De chaque côté : poser du ruban adhésif en (C) afin de protéger la feuillure.
- Faire passer l'alène [1c] à travers le cordon de colle, de l'intérieur vers l'extérieur, en (D).

Impératif : Faire passer le fil de découpe (9) sous le joint du pare-brise (10) suivant (E) sur toute la périphérie.

- Enfiler le fil de découpe dans l'alène [1c] et le faire passer vers l'intérieur (50 cm environ).



Attention : Lors de la tension du fil de découpe, s'assurer de la bonne mise en place du fil sous le joint de pare-brise et sous le pare-brise.

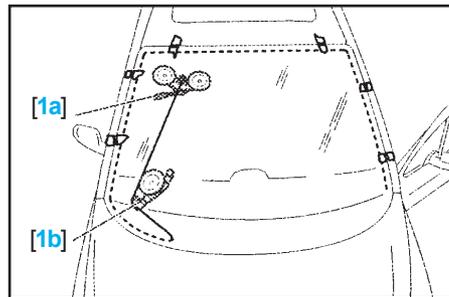
Note : Dans le cas de la récupération du pare-brise, mettre des rubans adhésifs (11) qui serviront de témoin pour la repose, couper en (F).

- Fixer l'autre extrémité du fil de découpe dans le dispositif à enrouleur [1a].

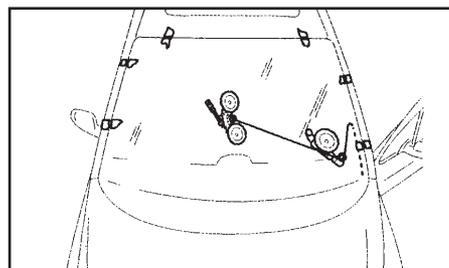
Impératif : Mettre l'outil [1] entre le fil de découpe et la planche de bord afin de protéger celle-ci, pour la découpe de la partie basse du pare-brise.

- Commencer la découpe de la partie basse du pare-brise.

Attention : La découpe de cette partie nécessite une attention particulière : la partie basse du pare-brise est maintenue par 2 cordons de colle, il faut donc prendre soin de ne pas casser le fil de découpe.



- Fixer l'outil [1a].
- Déplacer l'outil [1b].
- Dès que le fil n'est plus guidé, déplacer les outils.
- Continuer la découpe.
- Déplacer les outils [1a] - [1b].
- Respecter le cheminement du fil.
- Continuer la découpe.

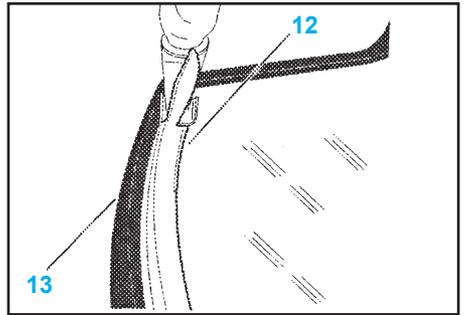


- Déposer le pare-brise à l'aide des ventouses [4].

REPOSE

Préparation feuillure et pare-brise

- Protéger la planche de bord et l'intérieur du véhicule.
- Équiper le couteau électrique de la lame [15] N°146.



Impératif : Araser le cordon de colle (12) sur le pare-brise tout en faisant attention à ne pas endommager le joint de pare-brise (13).

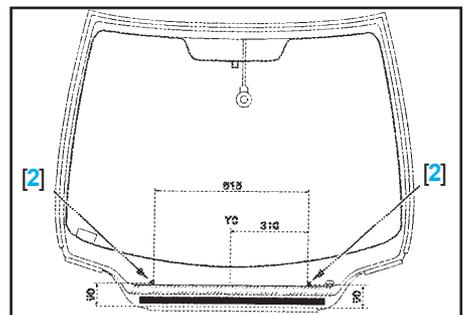
- Araser le cordon de colle sur la feuillure.
- Présenter la vitre sur la baie.

Note : Dans le cas du remplacement du pare-brise, centrer celui-ci et positionner des rubans adhésifs.

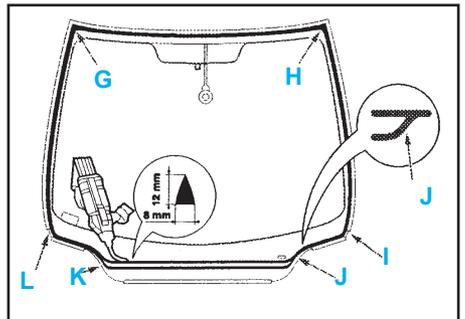
- Couper les adhésifs et déposer la vitre.
- Effectuer les retouches anticorrosion.
- Dégraisser la feuillure et le pare-brise avec le produit choisi dans l'ensemble de collage.
- Laisser sécher 10 mn.
- Appliquer les primaires tôle et verre choisis dans l'ensemble d'encollage.

Encollage

- Reposer les profilés de bas de pare-brise en prenant soin de respecter les marques sur le pare-brise.



- Mettre en place les 2 cales (1) à 90 mm du profilé central inférieur et à 310 mm de l'axe de symétrie (Y0) du pare-brise.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

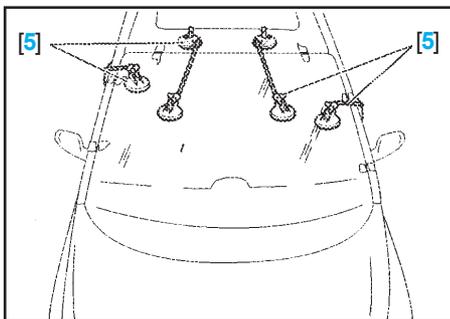
- Equiper le pistolet extrudeur avec l'ensemble mastic mélangeur.
- Prendre la buse livrée dans l'ensemble de collage [1].
- Découper l'embout de la buse au Ø 8 mm sur une hauteur de 12 mm, à l'aide de la pince spéciale pour découpe de buses [7] (voir méthode correspondante).

Impératif : Le cordon de colle ne devra en aucun cas toucher le joint de pare-brise.

- Appliquer le cordon de colle :
 - du point (G) au point (H) : à 14 mm du bord du pare-brise,
 - du point (H) au point (I) : à 14 mm du bord du pare-brise,
 - du point (I) au point (J) à 2 mm du profilé de bas de pare-brise,
 - du point (J) au point (K) : à 77 mm du profilé de bas de pare-brise,
 - du point (K) au point (L) : à 2 mm du profilé de bas de pare-brise,
 - du point (L) au point (G) : à 14 mm du bord du pare-brise.
- Appliquer un deuxième cordon de colle du point (J) au point (K) à 56 mm du profilé de bas de pare-brise.

Impératif : Afin de garantir l'acoustique dans l'habitacle, l'étanchéité des 2 cordons doit être assurée à la pose de ceux-ci. Ne pas mettre de surplus de matière aux points (J - K) et assurer le parallélisme des cordons.

Impératif : Le temps entre la pose du mastic sur la vitre et le positionnement de celle-ci sur le véhicule ne doit pas dépasser 8 mn (pour les mastics de collage à prise rapide).



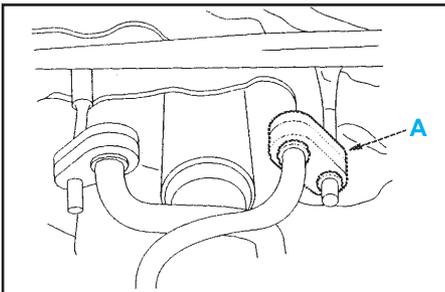
- Positionner le pare-brise par rapport aux rubans adhésifs, en levant la partie inférieure vers le capot pour ne pas déposer de colle sur la planche de bord.
- Exercer une pression constante à l'aide des ventouses [5].
- Laisser polymériser 30 mn avant toute manipulation.
- Poser les ensembles bras-balais sur les repères de la vitre (pointillé dans la sériographie).
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier :
 - le fonctionnement des appareils électriques,
 - l'étanchéité du pare-brise.
- Nettoyer la vitre.

Berceau

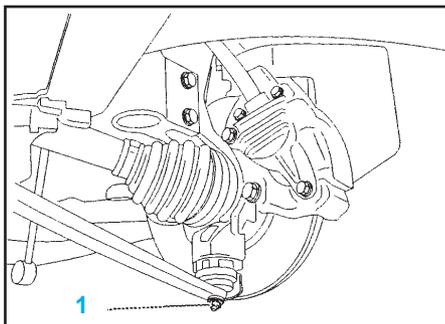
DÉPOSE

- Placer le véhicule sur un pont élévateur.
- Desserrer les roues.
- Lever et caler le véhicule, roues avant pendantes.
- Déposer les roues.

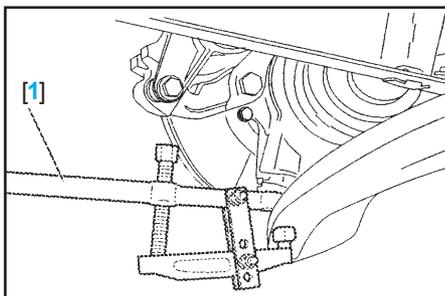
Particularités moteur DW10ATED



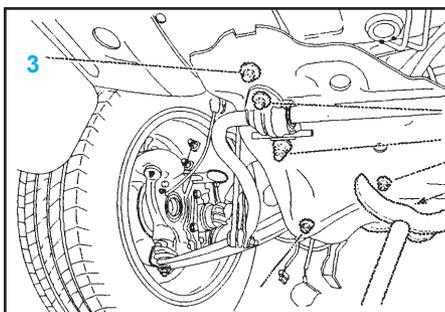
- Désaccoupler le berceau et l'échappement en (A).



- Déposer les écrous (1).

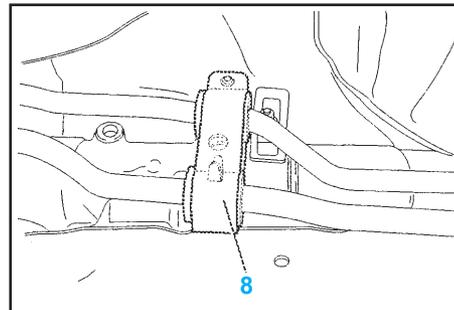


- Désaccoupler le pivot du triangle à l'aide de l'outil [1].
- Dégager le triangle à l'aide du levier de désaccouplement [2].

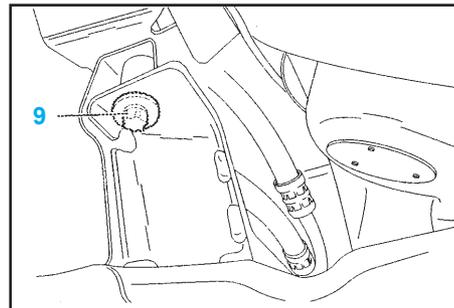


- Positionner une chandelle hydraulique (B) sous le berceau.
- Déposer :
 - les vis torx (2),
 - les vis torx (3),
 - les écrous (5) et leur tige de fixation de crémaillère sur berceau,

- les écrous de fixation arrière de triangle (4),
- les écrous de fixation avant de triangle (6).
- Déposer la vis de support moteur inférieur.



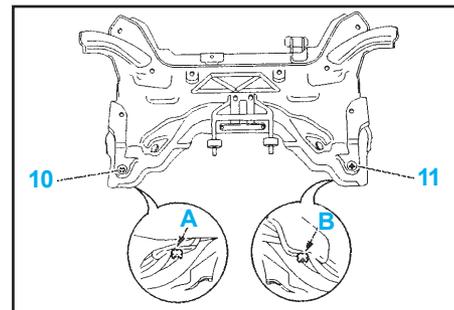
- Débrider les fixations (8) des tuyaux d'assistance de direction du berceau.
- Déposer les vis de fixation avant (9) du berceau.



- Descendre le berceau.
- Déposer les bras avant.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



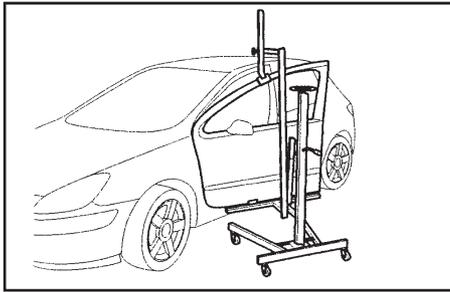
Attention : Les articulations arrière (10) et (11) du berceau sont positionnées par des pions par rapport à la caisse en (A) et (B); il est nécessaire de les graisser.

- Couples de serrage:
 - écrou de rotule de pivot (1) ; 5 m.daN,
 - vis (2) de fixation du palier de barre antidive sur le berceau; 10.4 m.daN,
 - vis (3) - (9) de fixation du berceau sur caisse; 10 m.daN,
 - écrous (4) - (6) de fixation de triangle; 12.8 m.daN,
 - écrous de fixation (5) de crémaillère de direction; 8 m.daN,
 - support biellette anticouple (7) ; 6 m.daN,
 - vis de roues ; 9 m.daN.

Porte avant

DÉPOSE

- Placer le support sur la porte avant.
- Déposer :



- la fixation (1) du tirant de porte,
- les clips d'axes de charnière,
- les axes de charnière (2) ; à l'aide de l'outil [2],
- le connecteur (3),
- la porte assemblée.

REPOSE

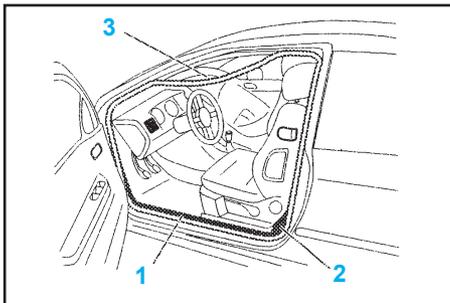
Impératif : Remplacer les axes déposés par des axes neufs.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement électrique.

Joint d'entrée

DÉPOSE

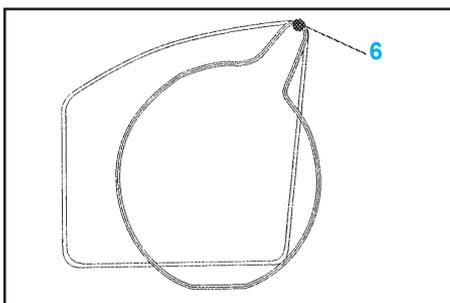
- Déposer :



- la garniture de bas de marche avant (1),
- la garniture inférieure pied milieu (5 portes).
- Dégager : le panneau arrière (2) (3 portes).
- Tirer puis déchausser le joint (3) sur la périphérie d'entrée de porte.

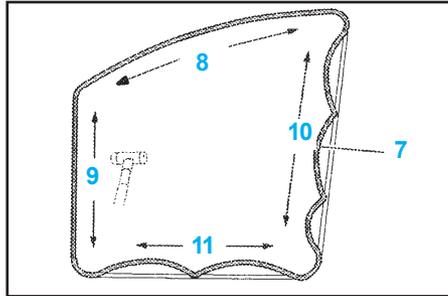
REPOSE

- Pour joint de porte avant uniquement :
 - joint de porte avant droit (couleur blanche),
 - joint de porte avant gauche (couleur verte).



- Positionner le repère couleur (6) dans l'angle supérieur arrière.
- Répartir en boucles (7) le joint sur la feuillure :
 - chaussage au maillet côté pavillon (8),
 - chaussage au maillet côté charnière (9),

- chaussage au maillet côté pied milieu,
- terminer le chaussage côté bas de marche (11).



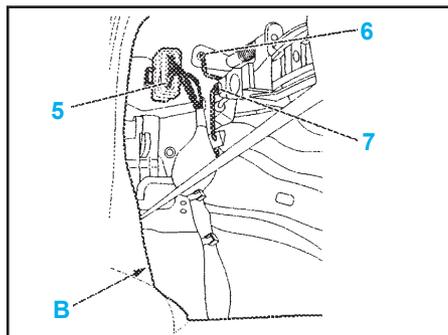
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Mécanisme d'ouverture

DÉPOSE

Impératif : Vitre de porte en position butée haute.

- Déposer le panneau de garniture de porte avant (Voir méthode correspondante).
- Décoller progressivement l'élément d'étanchéité en partie arrière et en partie supérieure.
- Déposer la commande intérieure en tirant la poignée vers les charnières.
- Dégrafer la tringle de liaison sur la poignée intérieure.
- Déposer :
 - les fixations (6) de la coulisse de vitre,
 - la coulisse de vitre par l'ouverture,
 - les fixations.



- Débrancher le connecteur (5).
- Dégrafer :
 - la tringle (6) de liaison sur la poignée extérieure,
 - la tringle (7) de liaison sur le verrou de porte avant.
- Déposer l'ensemble du mécanisme par l'ouverture (B).

REPOSE

Note : Brancher le faisceau électrique du boîtier de commande après sa repose.

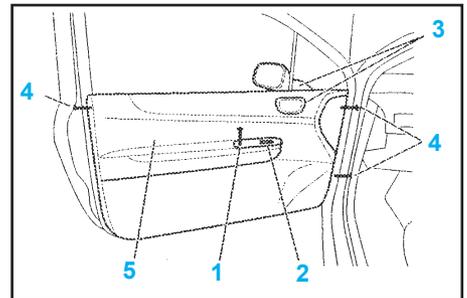
Impératif : En cas de déchirure, reposer de nouveaux éléments d'étanchéité qui devront être montés sans plis ni déchirure ; une parfaite propreté de la face d'appui sur le panneau de porte est nécessaire ; passer une roulette sur les parties de la feuille pré-encollée.

Impératif : Ces préconisations sont indispensables pour éviter d'éventuelles entrées d'eau, poussières ou bruits.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement.
- Reposer le panneau de garniture de porte.

Panneau de garniture

DÉPOSE



- Descendre la vitre au maximum.
- Déposer :
 - la vis (1) du interrupteur,
 - le bloc interrupteur (2),
 - les caches (3),
 - les fixations (4).
- Dégrafer le panneau de garniture de porte (5), sans trop forcer afin de ne pas casser les agrafes, à l'aide de l'outil [1].
- Débrancher le connecteur du haut-parleur.

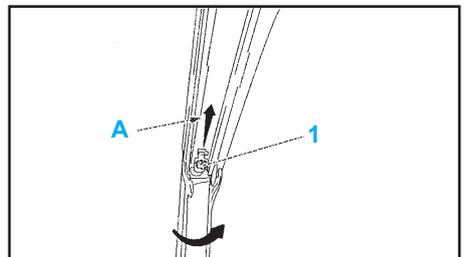
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement électrique.

Vitre fixe

DÉPOSE

- Déposer :
 - la vitre de porte avant (voir méthode correspondante),
 - le joint d'encadrement de porte.



- Descendre le mécanisme de lève-vitre.
- Déposer le moteur lève-vitre.
- Débrancher les connecteurs.
- Déposer :
 - la fixation (1),
 - la vitre fixe de porte avant en la tirant vers (A), et par l'extérieur de la porte tout en la faisant pivoter vers la gauche afin de faire passer la coulisse.

REPOSE

- Chaussé le joint sur la coulisse de vitre fixe.
- Reposer :
 - la vitre fixe,
 - la fixation (1).
- Continuer le chaussage du joint.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- La vitre de porte avant (Voir méthode correspondante).
- Vérifier le fonctionnement.

Capot

Remise en état, capot aluminium

- Les interventions de redressement nécessitent des outillages réservés à la seule utilisation de l'aluminium (risque de corrosion par contact si utilisation d'outillage servant pour les tôles d'acier).

SPÉCIFICITÉS DE L'ALUMINIUM

Fragilité de la surface

- La grande sensibilité aux coups et rayures nécessite de prendre des précautions dans toutes les manutentions et dans le stockage.
- Un très bon état de propreté est également indispensable pour éviter les rayures par les déchets divers de toutes provenances.
- Dans tous les cas, la retouche par abrasifs est à considérer comme délicate et doit être faite à bon escient.

Corrosion filiforme

- L'aluminium s'auto-protège par création d'une couche d'alumine; il n'y a donc pas de corrosion de type perforante comme l'acier.
- Par contre, une corrosion dite Filiforme, initiée par une blessure du film peinture, peut se développer par effet d'oxydation sur l'aluminium.
- Le ponçage étant un facteur aggravant de ce type de corrosion, il y a lieu de limiter le ponçage du métal mis à nu au strict minimum.
- Cette corrosion se manifeste sous forme de Fil qui chemine sous le film de la peinture et peut à la longue provoquer un cloquage de la peinture; ceci concerne en particulier les impacts de gravillons sur le nez du capot.
- Le ponçage de l'aluminium par un papier ayant préalablement servi à l'acier se traduit par l'incrustation de particules d'acier à la surface de l'aluminium.
- Il est donc indispensable de séparer le ponçage de l'aluminium du ponçage de l'acier pour éviter tout risque de corrosion filiforme.

MATÉRIEL UTILISÉ POUR RETOUCHES SUR ALUMINIUM

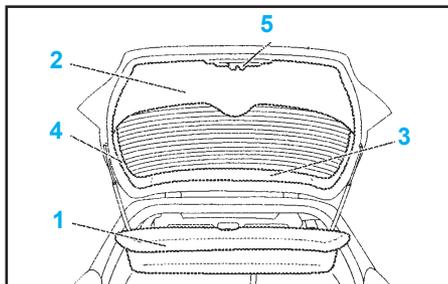
- Kit (référence atelier (-) 1 527) comprenant :
 - cale carrossier,
 - marteau à garnir de 30 mm tête ronde,
 - marteau postillon de 25 mm,
 - pointeau en bois,
 - tas de planage bois (-) 500-19,
 - cuillère chromée,
 - cuillère chromée spéciale finition moyenne,

- cuillère chromée spéciale finition fine,
- maillet en bois de 60,
- cale à poncer de tôlier.

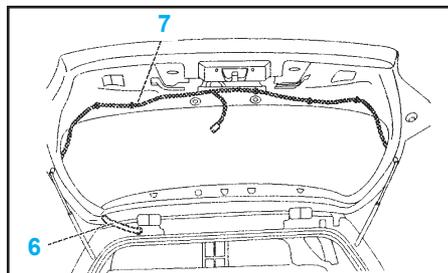
Volet arrière

DÉPOSE

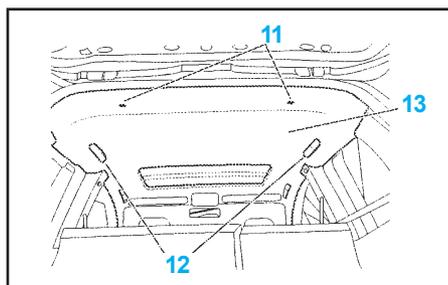
- Déposer :



- la tablette arrière (1),
- la garniture inférieure (2),
- la garniture centrale supérieure (3) de volet arrière,
- les garnitures supérieures latérales (4),
- la serrure de coffre (5).
- Débrancher :
 - le connecteur du bouton poussoir de volet arrière,
 - les connecteurs de dégivrage de lunette arrière,
 - le connecteur du moteur d'essuie-vitres.

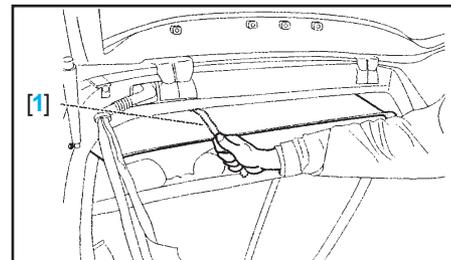


- Dégager :
 - le faisceau du volet arrière,
 - le soufflet de passage (6) du faisceau (7).
- Déposer de chaque côté :
 - les 3 fixations,
 - la garniture inférieure de custode,
 - la garniture supérieure de custode.



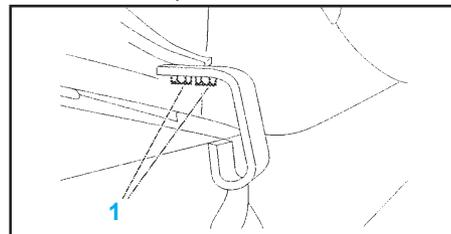
- Déposer :
 - les 2 poignées de maintien (12),
 - les 2 fixations (11).
- Écarter la garniture de pavillon (13).

- Note :** Pour la suite des opérations, deux opérateurs sont nécessaires pour maintenir le volet et déposer les équilibreur de volet arrière.
- Passer l'outil [1] entre la garniture et le pavillon pour déposer les fixations du volet.
 - Déposer le volet arrière.



REPOSE

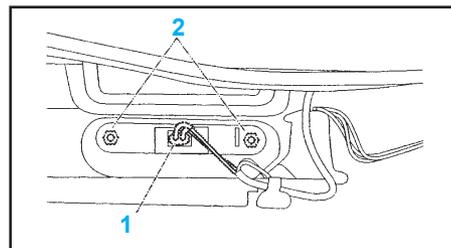
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Remplacer les écrous de fixation du volet (serrage à **1.6 m.daN**).
- Régler les jeux et affleurements (si nécessaire).
- Vérifier le fonctionnement des équipements électriques.



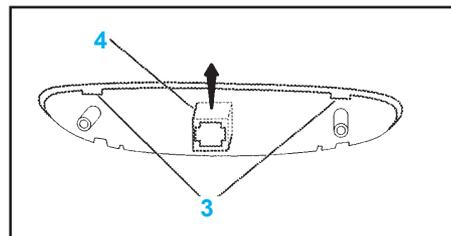
- Effectuer les réglages des jeux et affleurements en agissant sur les vis de charnière (1).
- Serrage à **0.9 m.daN**.

Bouton poussoir

DÉPOSE



- Déposer :
 - la garniture inférieure de volet arrière,
 - le connecteur (1),
 - les fixations (2),
 - le boîtier de commande d'ouverture de volet,
 - le joint d'étanchéité du boîtier de commande d'ouverture de volet.



- Déclipper :
 - l'enjoliveur de boîtier de commande (3),
 - le bouton poussoir de volet (4).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement.

SELLERIE

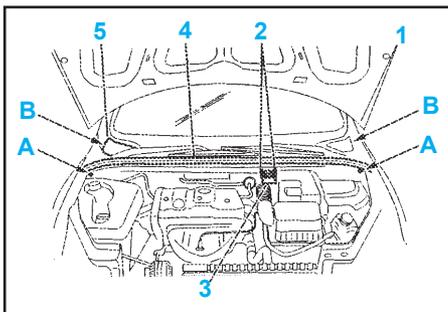
Pare-brise

DÉPOSE

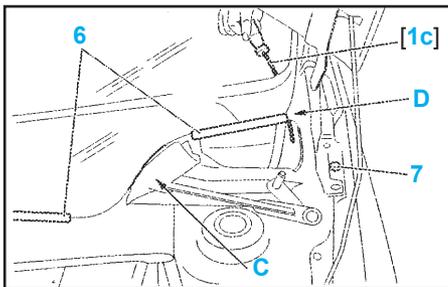
- Déposer :
 - le rétroviseur intérieur,
 - le capteur de pluie,
 - les garnitures de montant de baie,
 - les pare-soleil,
 - les poignées de maintien,
 - la console de pavillon,
 - les enjoliveurs de pavillon.

Note : Pour un pare-soleil équipé d'un miroir avec éclairage, rajouter un passe-fil à laisser en attente pour la repose.

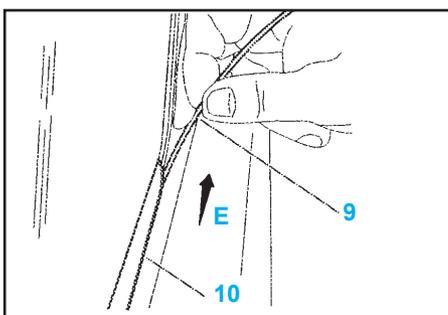
- Mettre en place les 2 cales (1f) afin d'écartier la garniture de pavillon.
- Déposer les bras d'essuie vitres.



- Déposer :
 - les vis (2) et dégager le bocal de frein (3),
 - les 2 vis de la traverse de bas de pare-brise (en A),
 - la traverse (4) du bas de pare-brise,
 - les 2 clips de grille d'auvent (en B),
 - la grille d'auvent (5).
- Déposer les profilés de bas de pare-

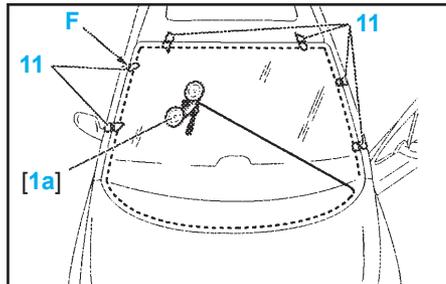


- brise (6).
- Fixer le fil de découpe [1e] sur la fixation (7).
- De chaque côté : poser du ruban adhésif en (C) afin de protéger la feuilure.
- Faire passer l'aléne [1c] à travers le cordon de colle, de l'intérieur vers l'extérieur, en (D).



Impératif : Faire passer le fil de découpe (9) sous le joint du pare-brise (10) suivant (E) sur toute la périphérie.

- Enfiler le fil de découpe dans l'aléne [1c] et le faire passer vers l'intérieur (50cm environ).



Attention : Lors de la tension du fil de découpe, s'assurer de la bonne mise en place du fil sous le joint de pare-brise et sous le pare-brise.

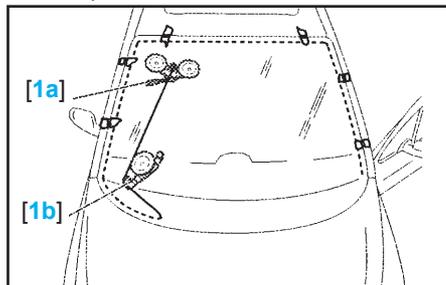
Note : Dans le cas de la récupération du pare-brise, mettre des rubans adhésifs (11) qui serviront de témoin pour la repose, couper en (F).

- Fixer l'autre extrémité du fil de découpe dans le dispositif à enrouleur [1a].

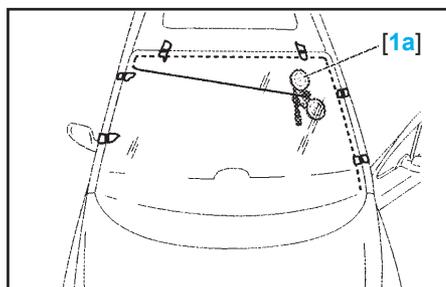
Impératif : Mettre l'outil [1] entre le fil de découpe et la planche de bord afin de protéger celle-ci, pour la découpe de la partie basse du pare-brise.

- Commencer la découpe de la partie basse du pare-brise.

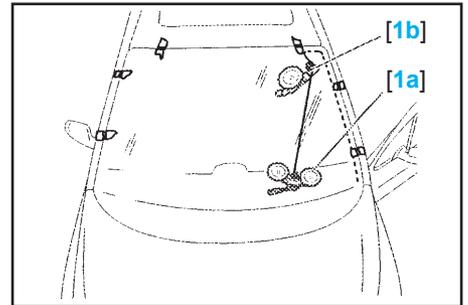
Attention : La découpe de cette partie nécessite une attention particulière : la partie basse du pare-brise est maintenue par 2 cordons de colle, il faut donc prendre soin de ne pas casser le fil de découpe.



- Fixer l'outil [1a].
- Déplacer l'outil [1b].
- Dès que le fil n'est plus guidé, déplacer les outils.



- Continuer la découpe.

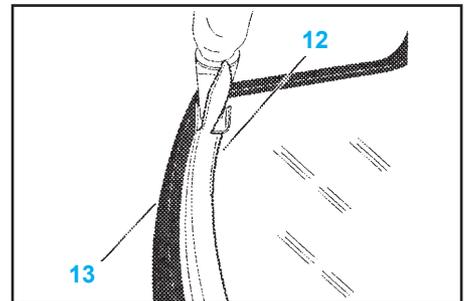


- Déplacer les outils [1a], [1b].
- Respecter le cheminement du fil.
- Continuer la découpe.
- Déposer le pare-brise à l'aide des ventouses.

REPOSE

Préparation feuilure et pare-brise

- Protéger la planche de bord et l'intérieur du véhicule.
- Équiper le couteau électrique de la lame [15] N°146.



Impératif : Araser le cordon de colle (12) sur le pare-brise tout en faisant attention à ne pas endommager le joint de pare-brise (13).

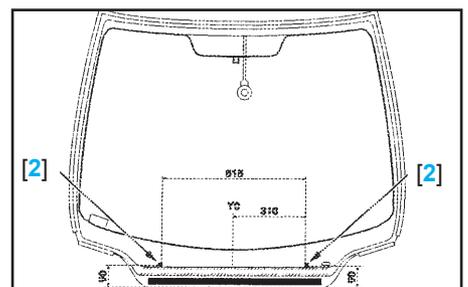
- Araser le cordon de colle sur la feuilure.
- Présenter la vitre sur la baie.

Note : Dans le cas du remplacement du pare-brise, centrer celui-ci et positionner des rubans adhésifs.

- Couper les adhésifs et déposer la vitre.
- Effectuer les retouches anticorrosion.
- Dégraisser la feuilure et le pare-brise avec le produit choisi dans l'ensemble de collage.
- Laisser sécher 10 mn.
- Appliquer les primaires tôle et verre choisis dans l'ensemble d'encollage.

Encollage

- Reposer les profilés de bas de pare-brise en prenant soin de respecter les marques sur le pare-brise.



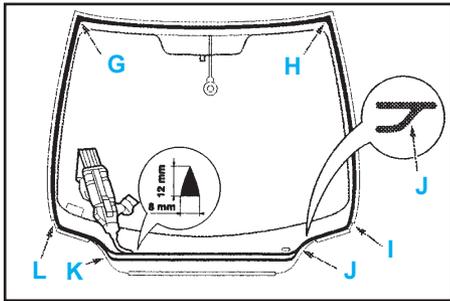
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Mettre en place les 2 cales (1) à 90 mm du profilé central inférieur et à 310 mm de l'axe de symétrie (Y0) du pare-brise.



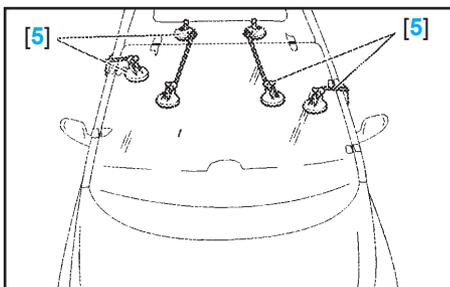
- Equiper le pistolet extrudeur avec l'ensemble mastic mélangeur.
- Prendre la buse livrée dans l'ensemble de collage [1].
- Découper l'embout de la buse au Ø 8 mm sur une hauteur de 12 mm; à l'aide la pince spéciale pour découpe de buses [7].

Impératif : Le cordon de colle ne devra en aucun cas toucher le joint de pare-brise.

- Appliquer le cordon de colle :
 - du point (G) au point (R) : à 14 mm du bord du pare-brise,
 - du point (H) au point (I) : à 14 mm du bord du pare-brise,
 - du point (I) au point (J) : à 2 mm du profilé de bas de pare-brise,
 - du point (J) au point (K) : à 77 mm du profilé de bas de pare-brise,
 - du point (K) au point (L) : à 2 mm du profilé de bas de pare-brise,
 - du point (L) au point (G) : à 14 mm du bord du pare-brise.
- Appliquer un deuxième cordon de colle du point (J) au point (K) à 56 mm du profilé de bas de pare-brise.

Impératif : Afin de garantir l'acoustique dans l'habitacle, l'étanchéité des 2 cordons doit être assurée à la pose de ceux-ci. Ne pas mettre de surplus de matière aux points (J - K) et assurer le parallélisme des cordons.

Impératif : Le temps entre la pose du mastic sur la vitre et le positionnement de celle-ci sur le véhicule ne doit pas dépasser 8 mn (pour les mastics de collage à prise rapide).



- Positionner le pare-brise par rapport aux rubans adhésifs, en levant la partie inférieure vers le capot pour ne pas déposer de colle sur la planche de bord.
- Exercer une pression constante à l'aide des ventouses [5].
- Laisser polymériser 30 mn avant toute manipulation.

- Poser les ensembles bras-balais sur les repères de la vitre (pointillé dans la sériographie).
- Continuer les opérations de repose dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier :
 - le fonctionnement des appareils électriques,
 - l'étanchéité du pare-brise.
- Nettoyer la vitre.

Lunette arrière

DÉPOSE

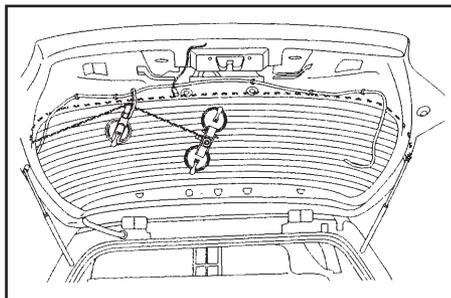
Note : Position volet ouvert.

- Protéger :
 - les sièges arrière,
 - le coffre.
- Déposer :
 - la garniture inférieure de volet arrière,
 - le moteur d'essuie-vitre,
 - l'estrope de l'axe d'essuie-vitre,
 - la tablette arrière,
 - la garniture centrale supérieure de volet arrière
 - les garnitures supérieures latérales de volet arrière.
- Débrancher les connexions du dégivrage : plaquer les languettes contre la lunette.

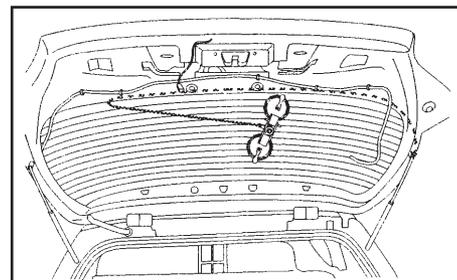
Découpe de la première zone

Attention : Lors de la découpe, éviter que le fil ne frotte sur le bord tombé de la feuillure.

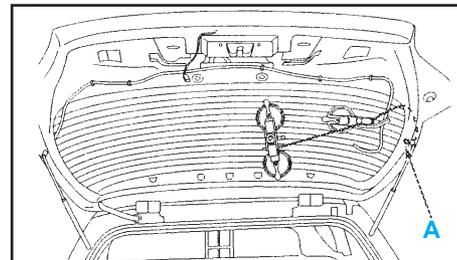
- Faire passer l'alène à travers le cordon de colle, de l'intérieur vers l'extérieur, au niveau de la rotule de l'équilibreur gauche.
- Enfiler le fil de découpe dans l'alène et le faire passer vers l'intérieur (50 cm environ).
- Enfiler le fil de découpe dans le dispositif de bobinage [1a] et le serrer.
- Faire passer le fil de découpe sous la lunette de la gauche vers la droite.
- Faire passer l'alène à travers le cordon de colle, de l'intérieur vers l'extérieur au niveau de la rotule de l'équilibreur droit.
- Enfiler le fil de découpe dans l'alène et le faire passer vers l'intérieur.
- Fixer l'extrémité du fil sur la rotule de l'équilibreur droit.



- Transposer le dispositif de bobinage [1a] et installer le galet de renvoi [1b].
- Faire passer le fil comme indiqué sur la figure.
- Découper la glace jusqu'à ce que le fil de découpe ne soit plus guidé par le galet de renvoi.



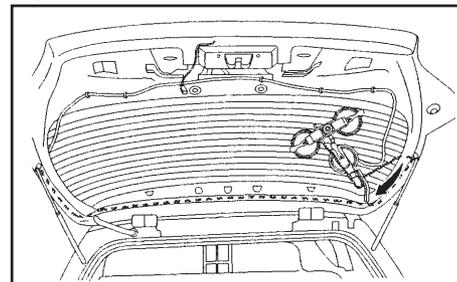
- Poursuivre la découpe selon la vue ci-dessus, dans les mêmes conditions que précédemment.



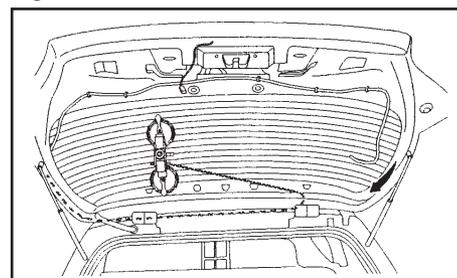
- Poursuivre la découpe selon la vue ci-dessus, dans les mêmes conditions que précédemment (jusqu'au point A).

Découpe de la deuxième zone

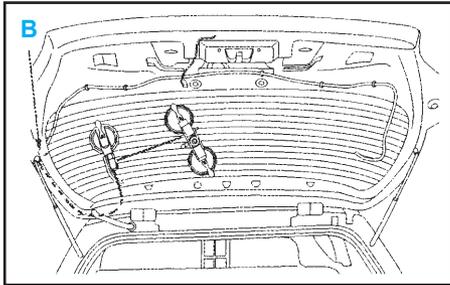
- Faire passer l'alène [1c] à travers le cordon de colle, de l'intérieur vers l'extérieur, au niveau de la rotule de l'équilibreur droit.
- Enfiler le fil de découpe dans l'alène et le faire passer vers l'intérieur (50 cm environ).
- Enfiler le fil de découpe dans le dispositif de bobinage [1a] et le serrer.
- Faire passer le fil de découpe sous la lunette de la droite vers la gauche.
- Faire passer l'alène à travers le cordon de colle, de l'intérieur vers l'extérieur, au niveau de la rotule de l'équilibreur gauche.
- Enfiler le fil de découpe dans l'alène et le faire passer vers l'intérieur. Fixer l'extrémité du fil sur la rotule de l'équilibreur gauche.



- Transposer le dispositif de bobinage [1a] et installer le galet de renvoi [1b].
- Faire passer le fil comme indiqué sur la figure.
- Découper la glace jusqu'à ce que le fil de découpe ne soit plus guidé par le galet de renvoi.



- Transposer le dispositif de bobinage comme indiqué sur la figure, et poursuivre la découpe.



- Poursuivre la découpe selon vue ci-dessus, dans les mêmes conditions que précédemment (jusqu'au point B).

Note : Pour l'opération suivante 2 personnes sont nécessaires (pour récupérer la lunette).

- Déposer la lunette à l'aide des ventouses.

Préparation pour la repose

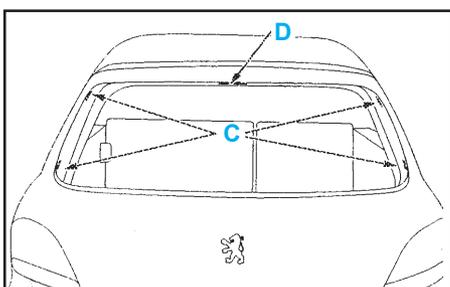
Préparatifs pour la repose de la glace

- Lunette arrière réutilisée :
 - en cas de réutilisation d'une glace intacte,
 - couper les restes de produit de collage et d'étanchéité, sur la glace le rebord de tôle avec le couteau électrique équipé de la lame [15], n°146 ou [16], n°144.
- Ne pas éliminer totalement les résidus ; les résidus de produit servent de couche de fond et améliorent l'adhérence des produits de collage et d'étanchéité.

Attention : Ne pas appliquer de primaire sur la surface de collage et ne pas la traiter avec le solvant de nettoyage.

- Lunette arrière neuve :
 - nettoyer la zone de collage sur tout le tour de la glace avec le procédé de nettoyage pour glace livré dans l'ensemble de collage,
 - appliquer le primaire verre choisi dans l'ensemble de collage (temps de séchage : 10 minutes).
- Feuillure de baie retouchée :
 - si la feuillure de baie a été retouchée ou remplacée, il faut recomposer les couches de peinture et si nécessaire, exécuter les opérations de protection anticorrosion,
 - nettoyer tout d'abord la zone retouchée avec du solvant de nettoyage choisi dans l'ensemble d'encollage et y appliquer ensuite le primaire tôle (temps de séchage : environ 10 minutes).

Préparation du volet

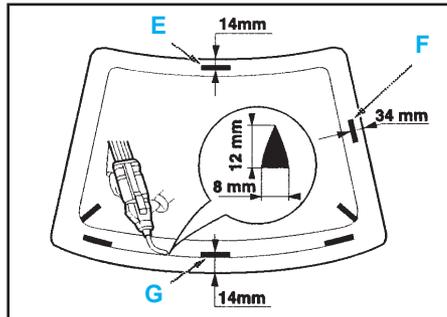


- Poser les 4 cales [1] en C sur le volet.
- Poser la cale [2] en D sur le volet.

Présentation de la lunette sur le volet

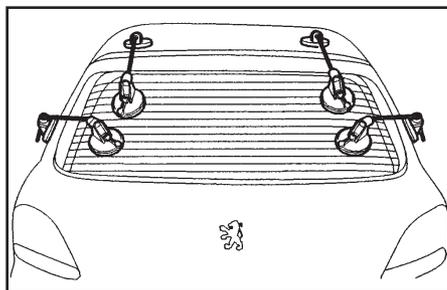
- Deux personnes sont nécessaires pour présenter et ajuster la vitre sur le volet.
- Aligner d'abord la vitre en haut du volet + (angles).
- Poser des adhésifs en partie supérieure et latérale, qui serviront de témoins pour le positionnement définitif de la lunette.
- Découper les témoins.
- Déposer la lunette arrière.

REPOSE



- Équiper le pistolet extrudeur avec l'ensemble mastic mélangeur.
- Prendre la buse livrée dans l'ensemble de collage.
- Découper l'embout de la buse au Ø 8 mm sur une hauteur de 12 mm.
- Appliquer le cordon de colle :
 - en E à 14 mm du bord,
 - en F à 34 mm du bord,
 - en G à 14 mm du bord.

Impératif : Le temps entre la pose du mastic sur la vitre et le positionnement de celle-ci sur le véhicule ne doit pas dépasser 8 mn (pour les mastics de collage à prise rapide).



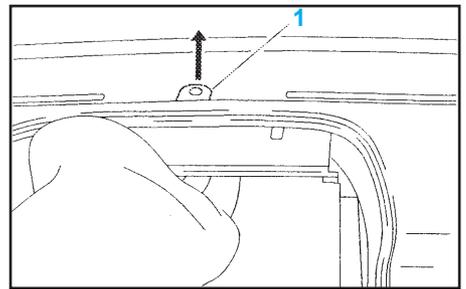
- Pour l'opération de pose, deux personnes sont nécessaires.
- Présenter la vitre sur la baie en face des témoins à l'aide des ventouses.
- Exercer une pression constante à l'aide des ventouses.
- Laisser un jeu entre la lunette et la feuillure afin de pouvoir passer le fil de découpe en cas de nouvelle dépose de la lunette.
- Laisser sécher en fonction du kit de collage.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement des équipements électriques.
- Nettoyer la vitre.

Planche de bord

Capteur de luminosité

DÉPOSE

- Déposer l'écran multifonctions.



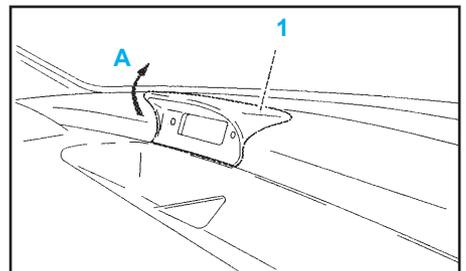
- Passer la main par l'ouverture et pousser le capteur (1) vers le haut pour déclipper.
- Débrancher et déposer le capteur (1).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement électrique.

Écran multifonctions

DÉPOSE



- Déclipper l'écran central multifonctions (1) en le faisant pivoter vers le haut (A).
- Débrancher le connecteur.
- Déclipper l'agrafe de maintien du faisceau.
- Déposer l'écran multifonctions (1).

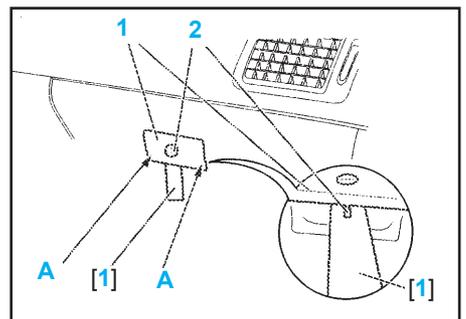
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Effectuer un essai de fonctionnement.

Verrou de vide-poches côté passager

Note : La dépose du verrou nécessite son remplacement.

DÉPOSE



- Tirer la poignée (1) afin de glisser une spatule plastique [1] derrière le verrou (2).

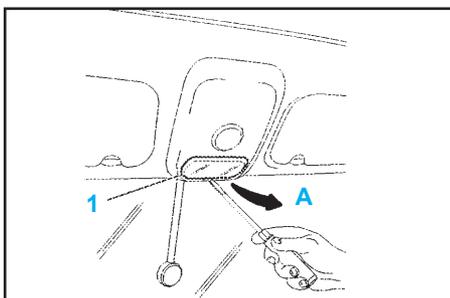
- Appuyer fortement en (A) sur la poignée (1) afin de déclipper le verrou (2) de son logement.
- Déposer le verrou.

REPOSE

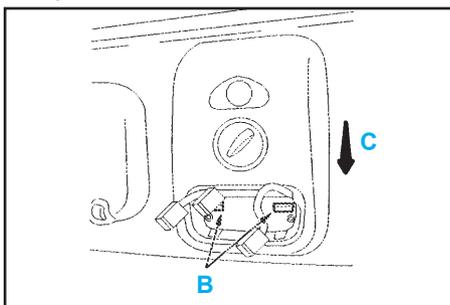
- Clipper le nouveau verrou dans son logement.
- Effectuer un essai de fonctionnement.

Console de pavillon

DÉPOSE



- À l'aide d'un tournevis, déclipper l'éclairer de console vers (A).
- Débrancher les connecteurs du pare-soleil et d'éclairer de console.
- Déposer l'éclairer de console.



- Déclipper la console de pavillon (B), puis la tirer vers (C).
- Débrancher le connecteur de la commande de toit ouvrant (suivant équipement).
- Déposer la console de pavillon.

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement électrique.

Système boîtier calculateur - Coussin gonflable

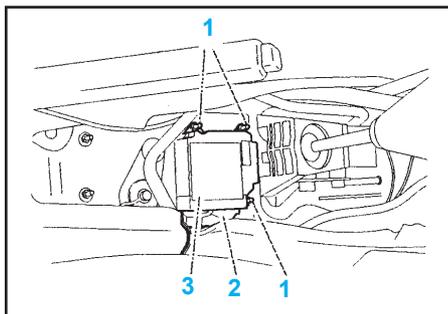
DÉPOSE

Impératif : Appliquer la procédure de mise hors service du système centralisé coussins gonflables.

- Déposer la console centrale.

Attention : En aucun cas le calculateur ne doit être déposé connecteur (2) branché.

- Déposer les fixations (1).
- Débrancher le connecteur (2).
- Déposer le boîtier calculateur (3).



REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Impératif : Appliquer la procédure de mise en service du système centralisé coussins gonflables.

- Vérifier le fonctionnement du voyant AIRBAG.
- Serrer les vis (1) à 0,8 m.daN.

Précautions à prendre

Coussins gonflables

GÉNÉRALITÉS

- Ne pas débrancher :
 - la batterie moteur tournant,
 - le calculateur contact mis.
- Avant de rebrancher un connecteur, vérifier :
 - l'état des différents contacts (déformation, oxydation ...),
 - la présence du joint d'étanchéité,
 - la présence et l'état du verrouillage mécanique.
- Lors des contrôles électriques :
 - la batterie doit être correctement chargée,
 - ne jamais utiliser une source de tension supérieure à 16 V,
 - ne jamais utiliser une lampe témoin,
 - ne pas produire d'arc électrique.

SPÉCIFICITÉS LIÉES AU SYSTÈME

Impératif : Pour tous travaux sur la planche de bord, la colonne de direction, les sièges avant, le système centralisé coussins gonflables et ceintures ou pour tous travaux spécifiques de soudure ou de débosselage, mettre hors service le système centralisé coussins gonflables et ceintures.

Attention : Le module de volant, le module de planche de bord, et les ceintures pyrotechniques conducteur et passagers doivent toujours être débranchés avant l'utilisation d'instruments de mesure ohmmètre ou autre instrument de mesure sous tension pour contrôler les composants et les fils électriques.

Attention : Le module volant, le module de planche de bord, et les ceintures pyrotechniques conducteur et passagers risquent de se déclencher si un instrument de mesure sous tension est utilisé pour la recherche de panne sur ce système.

Attention : Aucun type de mesure ne doit être effectué sur les modules de volant et de planche de bord ainsi que sur les ceintures pyrotechniques conducteur et passager.

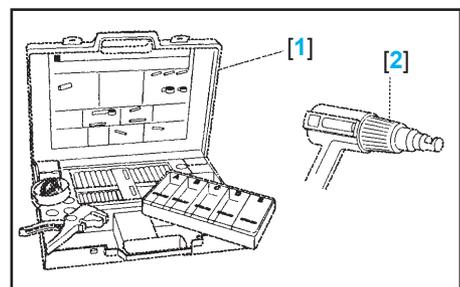
RÉPARABILITÉ DU FAISCEAU

Impératif : Après tout déclenchement du système centralisé coussins gonflables et ceintures, contrôler rigoureusement tout le faisceau électrique ainsi que les divers connecteurs du système.

Attention : La réparation ou la jonction des fils électriques est strictement interdite sur toutes les lignes des éléments pyrotechniques (liaison calculateur jusqu'à l'élément pyrotechnique).

- Par contre, il est autorisé de réparer les fils électriques concernant :
 - l'alimentation (masse / plus après contact),
 - le voyant coussin gonflable (combiné),
 - le diagnostic (prise diagnostic),
 - commutateur de neutralisation coussin gonflable passager,
 - le voyant du commutateur de neutralisation coussin gonflable passager.
- Moyen de réparation obligatoire :
 - matériel RAYCHEM.

Impératif : La réparation des fils doit être effectuée avec des manchons et gaines thermorétractables (coffret (-) 1228).



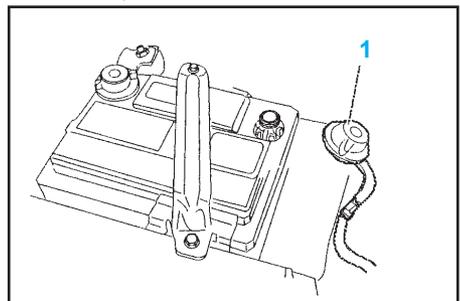
[1] Coffret de réparation de connectique par raccords thermosoudables étanches (-)1228.

[2] Pistolet à air chaud.

MISE HORS SERVICE : SYSTÈME CENTRALISÉ COUSSIN(S) GONFLABLE(S) ET CEINTURES

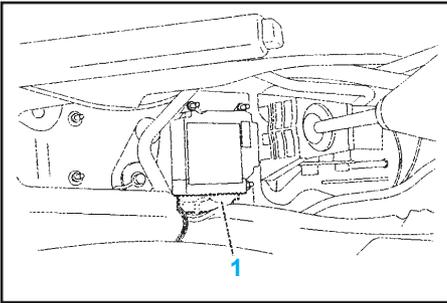
Impératif : Contact coupé : avant toute manipulation sur le calculateur (génération AC4-I : attendre 30 secondes ; génération EC5 : attendre 5 minutes).

- Mettre à l'arrêt les accessoires équipés de microprocesseurs.



- Débrancher le câble négatif (1) de la batterie.
- Protéger le câble et la borne négative pour éviter tout contact.

Particularités



- Déposer la console.
- Débrancher le connecteur (1) 18V OR.
- Déposer la console de plancher.
- Débrancher le connecteur 18V.OR (2).

Attention : En aucun cas le calculateur ne doit être déposé connecteur (2) branché.

**MISE EN SERVICE :
SYSTÈME CENTRALISÉ
COUSSIN(S) GONFLABLE(S)
ET CEINTURES**

Impératif : L'environnement des coussins gonflables et des ceintures pyrotechniques doit être libre, sans objets ni occupants.

- Contact coupé : brancher le connecteur (18V.OR).
- Brancher le câble négatif de la batterie.
- Côté conducteur, porte ouverte, mettre le contact, tout en dégageant la zone de déploiement du module volant.
- Contrôler le bon fonctionnement du système par le voyant V6560.

Note : Après débranchement de la batterie, certains systèmes électroniques (injection, lève-vitre anti-pincement...) nécessitent une procédure d'initialisation; effectuer les procédures d'initialisations correspondantes.

Siège avant

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Avancer le siège avant en position maximum.
- Déposer les fixations.
- Reculer le siège au maximum.
- Déposer les fixations (2).
- Débrancher les connexions électriques.
- Déposer le siège.

REPOSE

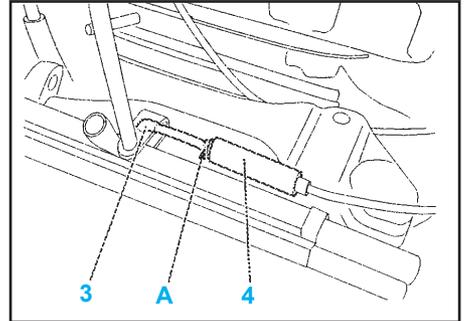
- S'assurer du bon parallélisme des glissières.

Impératif : Mettre la réhausse du siège en position haute, avant de remonter celui-ci.

Impératif : Respecter l'ordre de serrage.

- Serrer les fixations à $2 \pm 0.25 \text{ m.daN}$.
- Rebrancher la batterie.
- Vérifier le fonctionnement électrique.

Particularités berline 3 portes



- Dégager le câble de commande (3) de la glissière.
- Déclipper le tendeur (4) en (A).
- Déposer les glissières.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

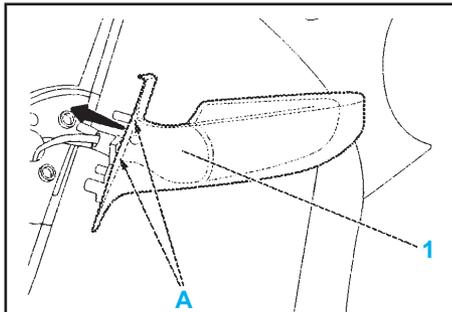
CARROSSERIE

CLIMATISATION

Sonde de température extérieure

DÉPOSE

- Déposer le rétroviseur (voir méthode correspondante).



- Déclipper :
 - le cache (1) en (A),
 - la sonde de température extérieure.
- Couper les fils noirs de la sonde; passer la gaine thermorétractable et rétablir la liaison électrique à l'aide de manchons à souder puis chauffer la gaine afin d'isoler la connexion.

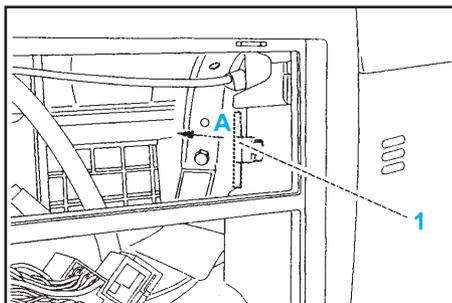
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Faire plusieurs essais de fonctionnement de toutes les fonctions électriques.

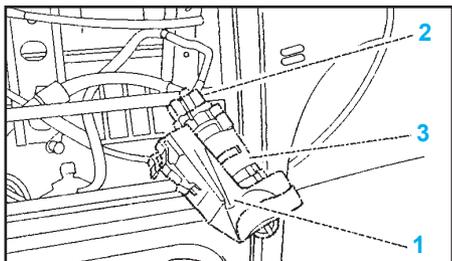
Sonde température d'air habitacle

DÉPOSE

- Déposer :
 - l'autoradio,
 - le chargeur CD ou le boîtier ISO (suivant équipement).



- Déclipper le support (1) de la sonde de température intérieure et le dégager vers l'avant (A).



- Débrancher le connecteur (2).
- Déposer la sonde (3) et son support (1).

REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Vérifier le fonctionnement électrique.

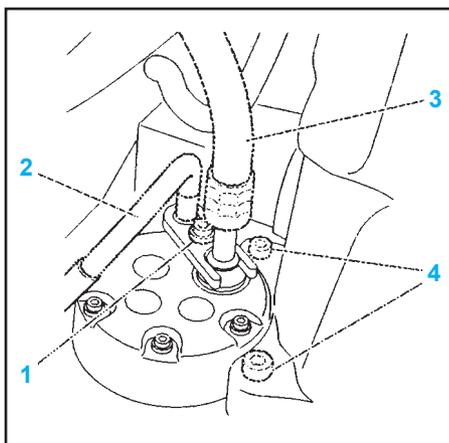
Compresseur de réfrigération - moteur DW10TD

DÉPOSE

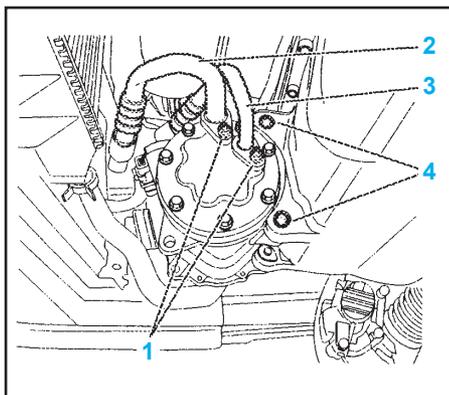
- Vidanger le circuit de fluide frigorigène.
- Déposer :
 - l'écran de protection sous le moteur.

Particularités moteur DW10TD

- Déposer la courroie d'entraînement des accessoires.



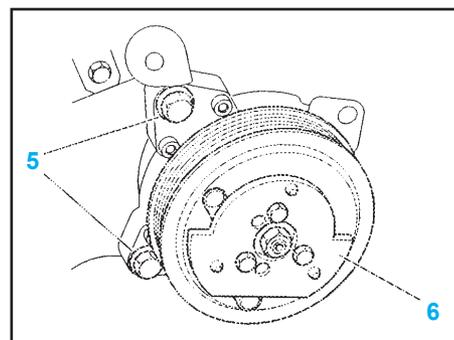
Particularités moteur DW10TD



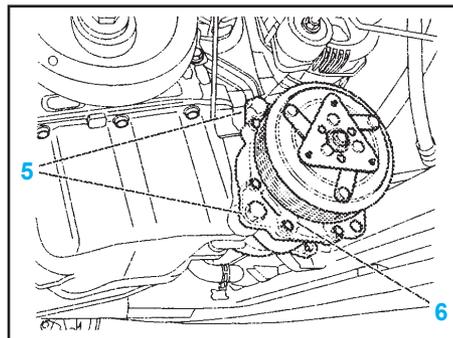
- Déposer les écrous (1).
- Déposer la vis (1).
- Débrancher les raccords d'entrée (2) et de sortie (3) du compresseur.

Impératif : obturer rapidement et de manière étanche les entrées et sorties du compresseur ainsi que les tuyauteries.

- Déposer les 2 vis (4).
- Déconnecter l'alimentation électrique du compresseur.

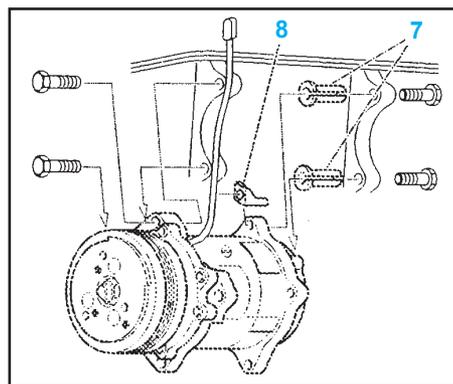


Particularités moteur DW10TD

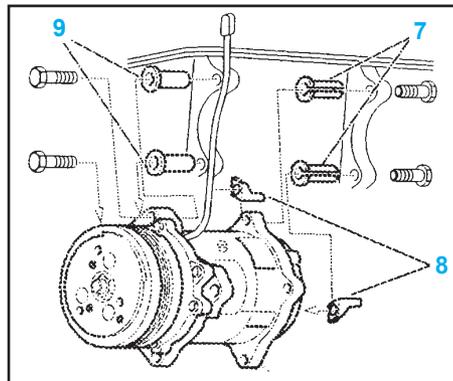


- Déposer :
 - les 2 vis (5),
 - compresseur (6).

REPOSE



Particularités moteur DW10TD



- Vérifier la présence des deux entretoises fendues (7).

Attention : l'écrou anti-rotation (8) fixe le compresseur en partie arrière supérieure.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Particularités moteur DW10TD

- Vérifier la présence des deux entretoises (9).
- Attention :** les écrous antirotation (8) fixent le compresseur (en partie arrière).
- Reposer le compresseur en respectant les empilages des pièces ci-dessus.
- Serrer en premier les vis côté poulie de vilebrequin à 4.2 m.daN et en second les vis côté filtre à huile à 3.9 m.daN.
- Rebrancher l'alimentation électrique du compresseur.

Impératif : rebrancher tous les raccords munis de joints neufs, lubrifiés avec de l'huile pour compresseur.

- Serrer la vis (1) à 4 m.daN.
- Serrer les écrous (1) à 2.5 m.daN.
- Reposer la courroie d'entraînement des accessoires.
- Reposer l'écran de protection sous le groupe moto propulseur.
- Effectuer la charge du circuit de fluide frigorigène.

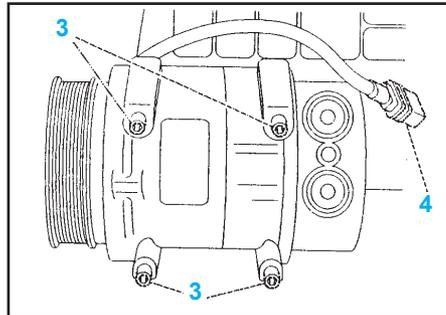
Compresseur moteur EW10J4

Impératif : avant toute intervention sur le circuit de climatisation, respecter les précautions à prendre.

DÉPOSE

- Vidanger le circuit de réfrigérant.
- Déposer :
 - le pare-boue inférieur droit,
 - l'insonorisant sous moteur,
 - la courroie d'entraînement des accessoires.
- Déposer la courroie d'entraînement des accessoires.
- Déposer la vis (1).
- Écarter la bride (2).

Impératif : obturer rapidement et de manière étanche les entrées et sorties du compresseur ainsi que les tuyauteries.



- Débrancher le connecteur (4) du compresseur.
- Déposer les 4 vis de fixation (3) du compresseur.

- Déposer le compresseur.

REPOSE

- Serrer les fixations au couple en commençant par les deux fixations côté poulie (serrage à 4,5 m.daN).
- Déposer les bouchonnages mis en place sur le compresseur et les tuyauteries.
- Mettre en place la bride (2) (serrage à 4 m.daN).
- Reposer la courroie d'entraînement des accessoires.
- Reposer la courroie d'entraînement des accessoires.
- Recharger en liquide réfrigérant (suivant préconisations).
- Vérifier le fonctionnement du circuit de réfrigération.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

ÉLÉMENTS SOUDÉS

Partie avant

Réparation tôlerie avec défauts de planéité

Attention : L'utilisation de mastic polyester quel qu'il soit est prohibé sur l'aluminium.

- Les défauts de planéité seront rectifiés par applications successives d'apprêt garnissant suivies d'un ponçage approprié.

Note : Si la réparation ne peut être réalisée, l'élément devra être remplacé.

- Étapes classiques de la remise en peinture :
 - impression chromato-phosphatante, (si nécessaire),
 - apprêt 2K,
 - finition peinture.

Attention : Prévoir une granulométrie d'abrasif plus fine (descendre d'un standard), en effet, l'aluminium est plus tendre que l'acier et les grains abrasifs peuvent provoquer des rayures profondes difficiles à dissimuler.

Procédures de traitement des défauts

Impératif : Utiliser uniquement du papier abrasif P150, P320, P500.

Creux

- Relever à la cuillère.
- Passer la cale de tôlier, papier de 150.
- Passer la cale de carrossier, sans croisement au papier 320.

Picot

- Utiliser un pointeau en bois.
- Si nécessaire, donner quelques coups de marteau postillon à faux.
- Passer la cale de tôlier, papier de 150.
- Passer la cale de carrossier, sans croisement au papier 320.

Téton

- Utiliser un pointeau en bois.
- Si défaut important, travailler avec le maillet en bois, le support étant le tas en bois.
- Si le téton est encore perceptible au toucher, utiliser le marteau postillon à faux.
- Passer la cale de tôlier, papier de 150.
- Passer la cale de carrossier, sans croisement au papier 320.

Rayures

- Passer la cale de tôlier, papier de 150.
- Passer la cale de carrossier, sans croisement au papier 320.

Impératif : Suppression de la lime fraisée, de la ponceuse orbitale, limiter au strict minimum les surfaces poncées, aspirer poussières et copeaux.

Rayure jusqu'au support

Impératif : Reconstitution du fond d'origine sur support mis à nu : appliquer une impression chromato-phosphatante (garantie d'une bonne adhérence des produits suivants).

- Application sur la zone concernée d'un apprêt bi-composant surfaceur ou garnissant (garantie de longévité et qualité d'une réparation).
- Étuver 30 minutes à 60°C.
- Ponçage de la surface au P500.
- Poursuivre le processus en appliquant la finition peinture.

Sous-couches, finitions

Impératif : Respecter le processus de réparation préconisé par les services techniques de l'après-vente, les produits peinture proposés ont passé avec succès un cahier des charges très sévère qui permet un résultat final optimal.

Impératif : Respecter les fiches techniques des fournisseurs.

Remplacement pied avant

Impératif : Ce véhicule a été conçu par utilisation de la technique de brasage par procédé MIG, lors de la remise en état de la structure, toutes les liaisons concernées devront être soudées par le même procédé; TOUTE AUTRE TECHNIQUE EST A PROSCRIRE.

Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques travailler en zone ventilée).

PARTICULARITÉ

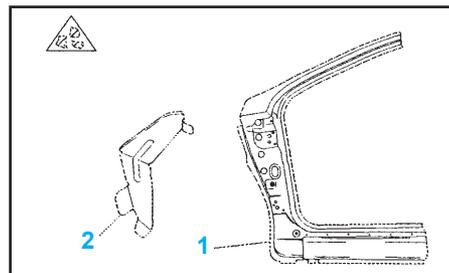
- Lors de la repose du renfort avant (5), reposer celui-ci à l'aide de l'outil spécifique; remettre en place les obturateurs de pied avant repérés (6).

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

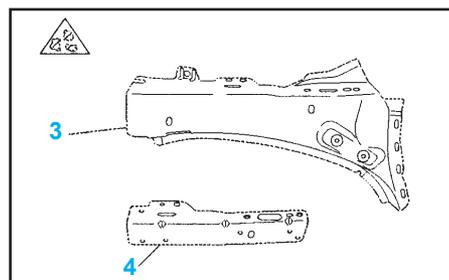
- Remplacement : porte avant.
- Dépose - repose :
 - pare-brise,
 - charnière de capot,
 - grille d'auvent,
 - garniture de bas de marche,
 - connecteurs,
 - planche de bord,
 - joint d'entrée de porte,
 - siège avant,
 - capot,
 - aile avant,
 - pare-boue.
- Dégarnir-garnir :

- plancher avant partiel,
- pied avant,
- montant de baie.
- Dégager les faisceaux électriques.

COMPOSITION PIÈCE DE RECHANGE

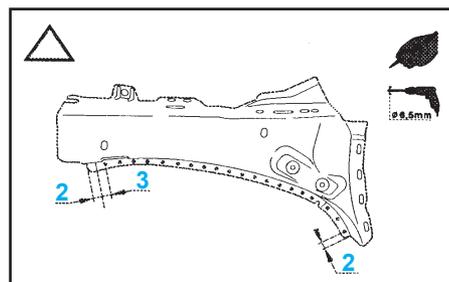
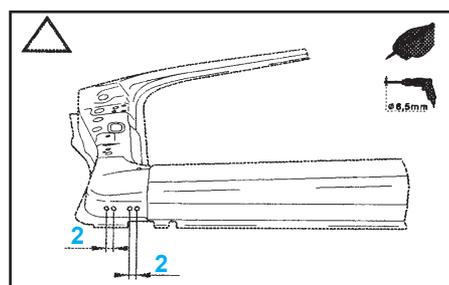
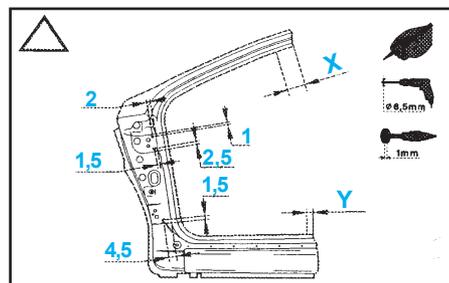


- 1 - Pied avant.
- 2 - Fermeture avant supérieure côté habitacle.



- 3 - Renfort avant côté d'habitacle assemblé.
- 4 - Renfort charnière capot.

PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



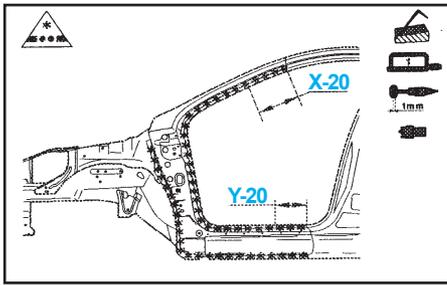
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

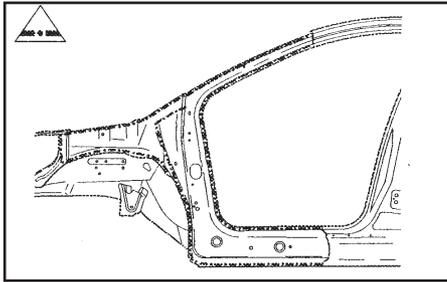
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

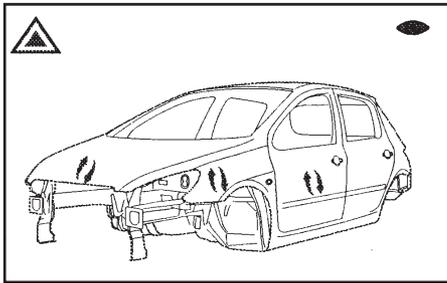
DÉCOUPAGE



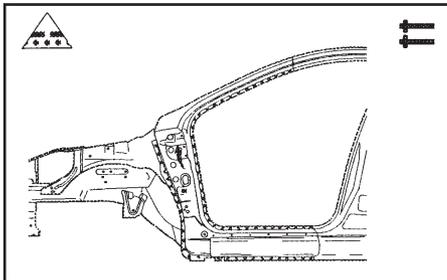
DÉGRAFAGE



AJUSTAGE



SOUDAGE - ÉTANCHÉITÉ - PROTECTION



Remplacement renfort de pied avant

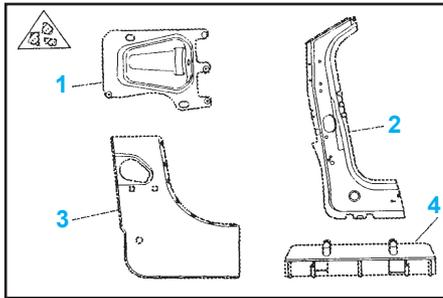
Impératif : Ce véhicule a été conçu par utilisation de la technique de brasage par procédé MIG, lors de la remise en état de la structure, toutes les liaisons concernées devront être soudées par le même procédé; TOUTE AUTRE TECHNIQUE EST A PROSCRIRE.

Attention : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

PARTICULARITÉ

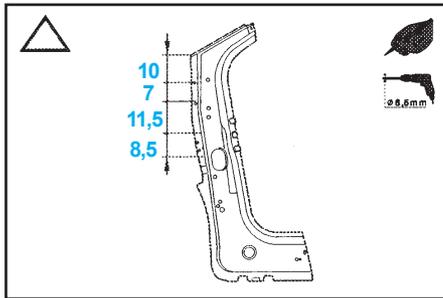
- Lors de la repose du renfort de pied avant, reposer celui-ci à l'aide de l'outil marbre.

COMPOSITION PIÈCE DE RECHANGE

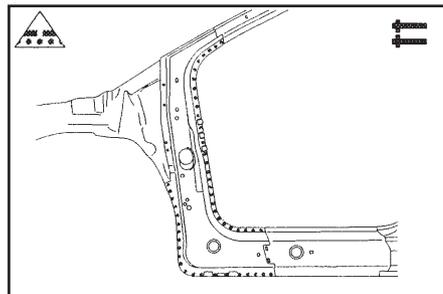


- 1 - Renfort chape arrêt de porte.
- 2 - Renfort pied avant assemblé.
- 3 - Gousset inférieur de pied avant.
- 4 - Support insert gonflant pied avant.

PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



DÉCOUPAGE - DÉGRAFAGE - AJUSTAGE - SOUDAGE - PROTECTION



Remplacement longeron extérieur - berline 5 portes

Impératif : Ce véhicule a été conçu par utilisation de la technique de brasage par procédé MIG, lors de la remise en état de la structure, toutes les liaisons concernées devront être soudées par le même procédé; TOUTE AUTRE TECHNIQUE EST A PROSCRIRE.

Attention : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

Impératif : Respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité (port du masque filtrant pour vapeurs organiques, travailler en zone ventilée).

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

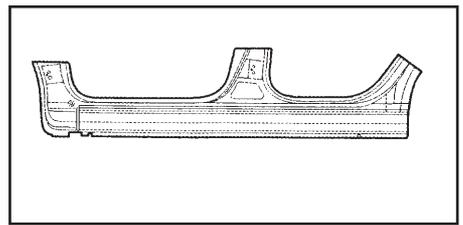
- Dépose - repose :
 - pare-chocs avant,

- pare-boue arrière,
- aile avant,
- joint d'entrée de porte AV, AR,
- porte avant,
- porte arrière,
- siège avant,
- siège arrière (assise arrière - dossier),
- charnière inférieure, porte AV et AR,
- joint antiallure.
- Dégarnir-garnir :
 - pied central,
 - plancher avant partiel,
 - plancher arrière partiel.
- Dégager les faisceaux électriques.
- Protéger les planchers avant et arrière.

PARTICULARITÉS

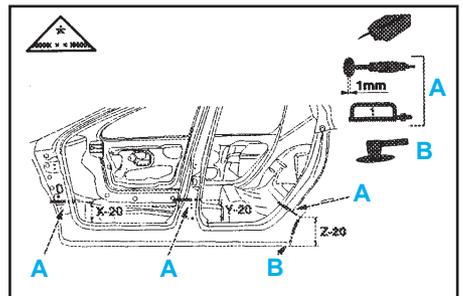
- Lors de l'ajustage du longeron extérieur, utiliser soit l'outillage de marbre, soit une mesure mécanique ou électronique.

IDENTIFICATION DES PIÈCES DE RECHANGE

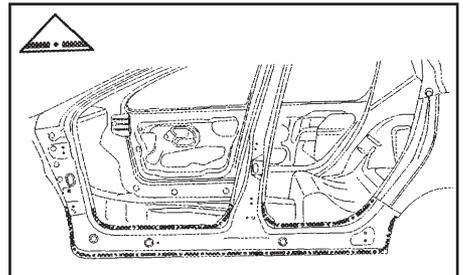


- Longeron extérieur (bas de caisse).

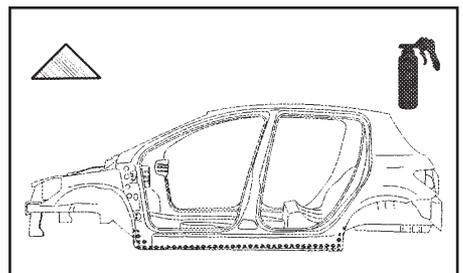
DÉCOUPAGE



DÉGRAFAGE - AJUSTAGE - SOUDAGE - SERTISSAGE



PROTECTION - ÉTANCHÉITÉ



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Remplacement longeron extérieur - berline 3 portes

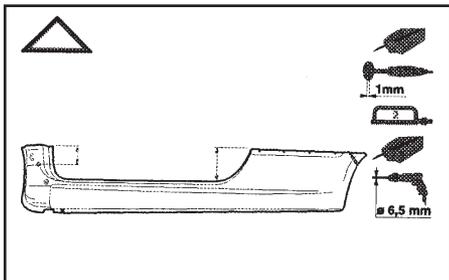
OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Dépose - repose :
 - écran pare-boue arrière,
 - écran pare-boue avant,
 - joint d'entrée de porte,
 - porte avant,
 - siège avant,
 - siège arrière (assise arrière - dossier),
 - aile avant,
- Dégarnir-garnir :
 - pied avant,
 - pied arrière,
 - doublure d'aile arrière.
- Dégager les faisceaux électriques.
- Protéger les planchers avant et arrière.

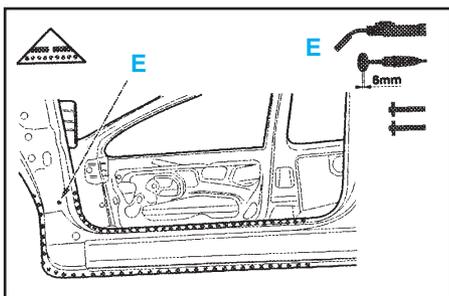
PARTICULARITÉS

- Lors de l'ajustage du longeron extérieur, utiliser soit l'outillage de marbre, soit une mesure mécanique ou électronique.

PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



DÉCOUPAGE - DÉGRAFAGE - AJUSTAGE - SOUDAGE - SERTISSAGE - ÉTANCHÉITÉ



Remplacement du pied central

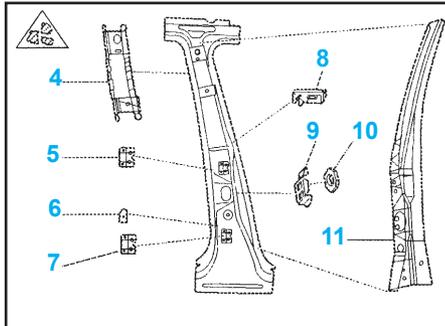
Attention : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué.

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Remplacement :
 - porte avant,
 - porte arrière.
- Dépose - repose :
 - siège avant,
 - ceinture de sécurité avant,
 - assise arrière,

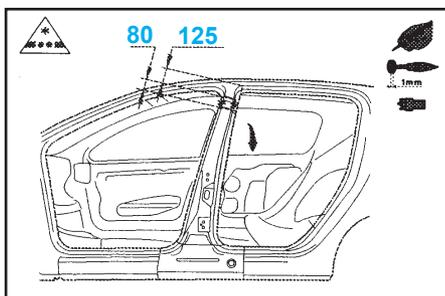
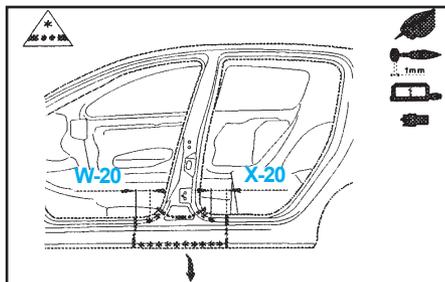
- joint d'entrée de porte avant,
- module rideau coussin gonflable.
- Dégarnir-garnir :
 - pied central,
 - plancher avant et arrière partiels,
 - pavillon.
- Dégager les faisceaux électriques.

Note : Repose du renfort pied milieu (2) à l'aide l'outil spécifique.

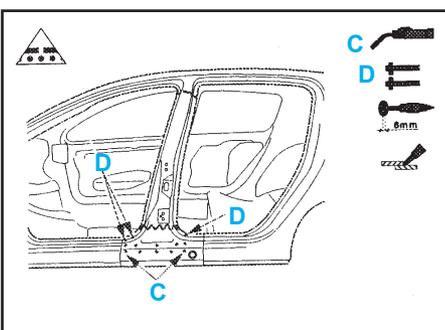


- 4 - Support rampe ancrage.
- 5 - Romaine.
- 6 - Plaquette intérieure.
- 7 - Romaine.
- 8 - Cloison supérieure de pied central.
- 9 - Cage romaine (porte avant).
- 10 - Romaine gâche de porte (porte avant).
- 11 - Raidisseur pied central.

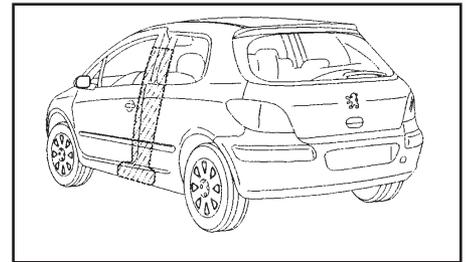
DÉCOUPAGE - DÉGRAFAGE - AJUSTAGE



SOUDAGE - ÉTANCHÉITÉ - PROTECTION



Remplacement pied arrière partiel - doublure de pied arrière - berline 3 portes



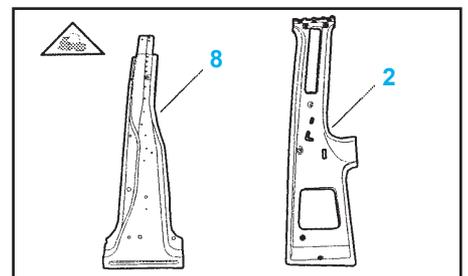
OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Remplacement :
 - porte avant,
 - aile arrière partielle,
 - longeron extérieur.

PARTICULARITÉS

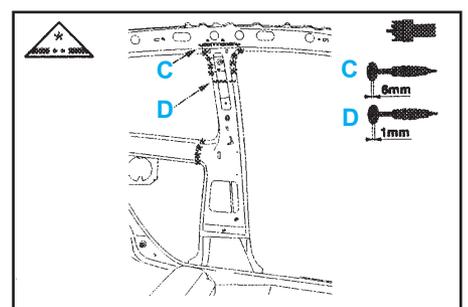
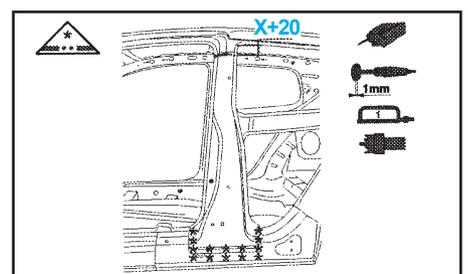
- Lors de l'ajustage de l'aile arrière assemblée, utiliser soit l'outillage de marbre, soit une mesure mécanique ou électronique.

PIÈCE(S) NÉCESSAIRE(S) À LA RÉALISATION DE LA METHODE

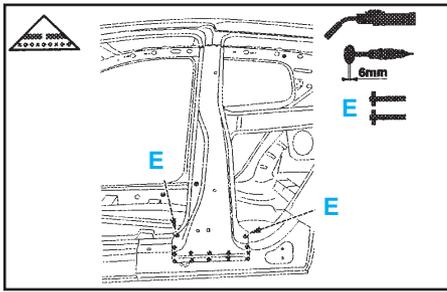


- 8 - Pied arrière assemblé coupé.
- 2 - doublure de pied arrière.

DÉCOUPAGE - DÉGRAFAGE - AJUSTAGE



SOUDAGE - PROTECTION

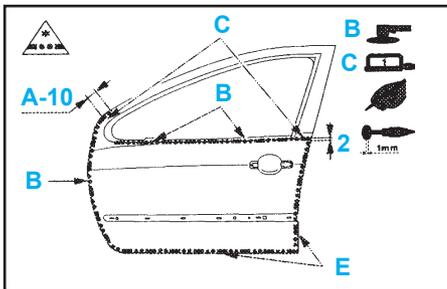


Remplacement panneau de porte - berline 5 portes

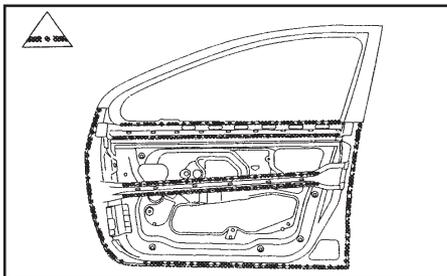
OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Dépose - repose :
 - porte.
- Dégarnir-garnir :
 - la porte.

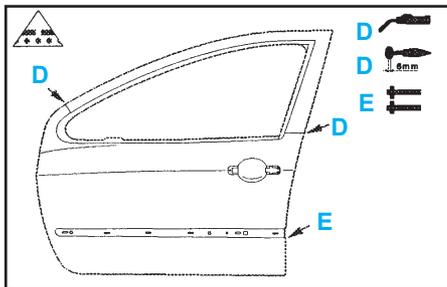
DÉCOUPAGE



DÉGRAFFAGE - AJUSTAGE - SERTISSAGE



SOUDAGE



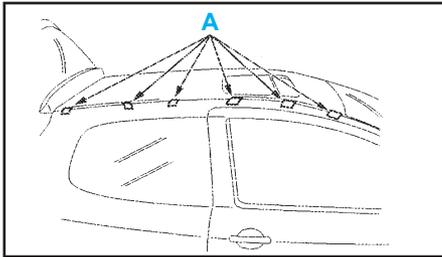
Remplacement pavillon - berline 3 portes

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Dépose - repose :
 - pare-brise,

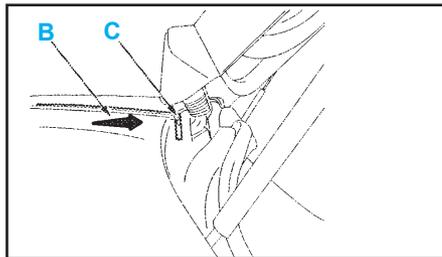
- volet arrière,
- garniture de pavillon (si le véhicule est équipé d'un toit ouvrant),
- enjoliveur de pavillon,
- module rideau coussin gonflable,
- vitre de custode,
- toit ouvrant (suivant équipement).
- Remplacer la garniture collée (sans toit ouvrant).
- Dégager :
 - les tuyaux d'évacuation d'eau du toit ouvrant,
 - les faisceaux électriques.

DÉPOSE



- Déclipper l'enjoliveur de pavillon en (A) à l'aide de l'outil [1].

Impératif : Commencer à déclipper l'enjoliveur de pavillon par l'avant du véhicule.

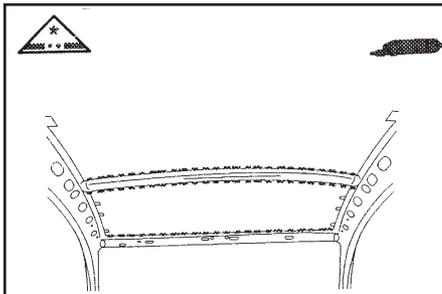


- Ouvrir le coffre.
- Tirer l'enjoliveur de pavillon vers (B) afin de le libérer en (C).

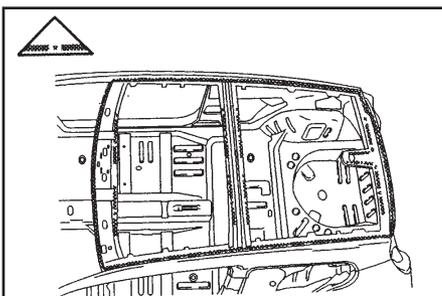
REPOSE

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

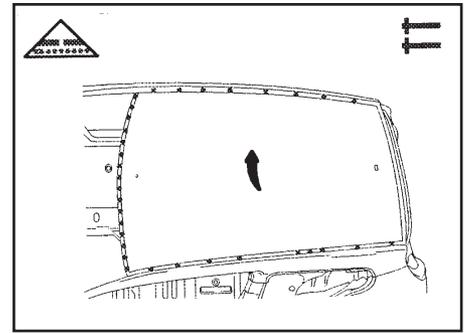
DÉCOUPAGE



DÉGRAFFAGE



AJUSTAGE - SOUDAGE - ÉTANCHÉITÉ

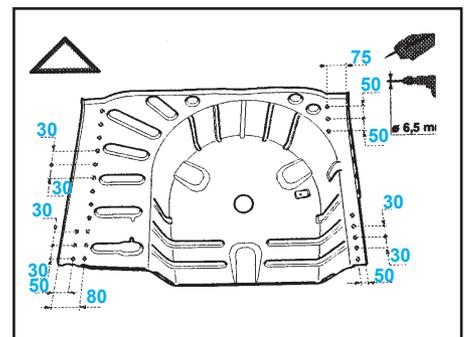
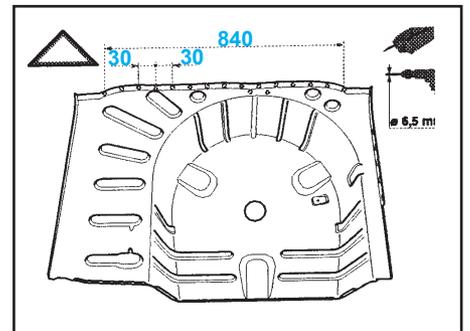


Remplacement plancher arrière partiel

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Remplacement :
 - pare-chocs arrière,
 - panneau arrière assemblé,
 - volet arrière,
 - plaques amortissantes.
- Basculer et protéger les assises.
- Dépose - repose :
 - roue de secours,
 - dossier de siège,
 - ceinture centrale,
 - brins boucles de ceintures,
 - réservoir à carburant.
- Dégarnir-garnir :
 - panneau de côté,
 - plancher arrière.
- Dégager les faisceaux électriques.

PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



GÉNÉRALITÉS

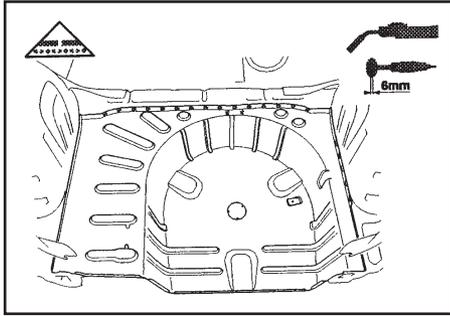
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

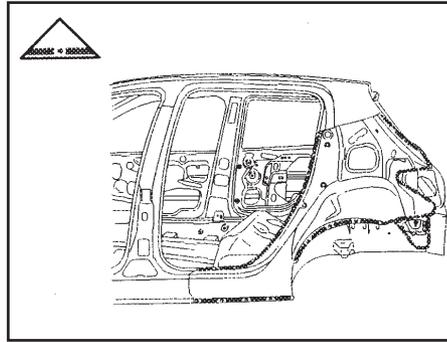
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

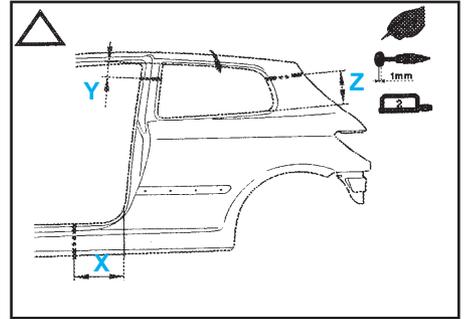
DÉCOUPAGE - DÉGRAFAGE - AJUSTAGE - SOUDAGE - ÉTANCHÉITÉ - PROTECTION



DÉGRAFAGE - AJUSTAGE



PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



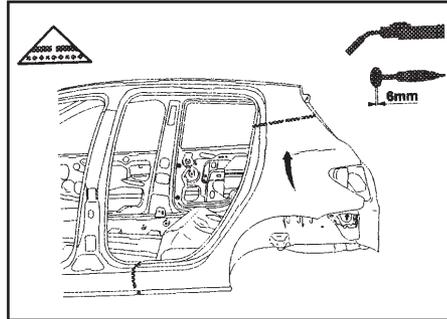
MÉCANIQUE

Remplacement aile arrière partielle

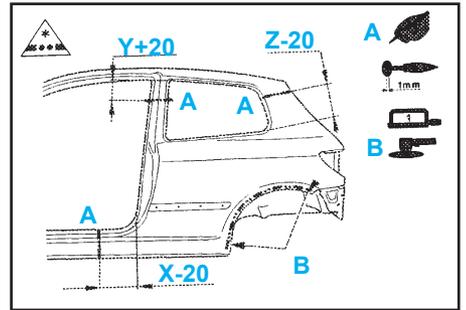
OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Dépose - repose :
 - pare-chocs arrière,
 - feu arrière d'aile,
 - volet arrière,
 - pare-boue arrière,
 - gâche de porte,
 - joint de porte sur caisse,
 - siège arrière,
 - trappe à carburant (côté droit),
 - actionneur verrouillage trappe à carburant (côté droit),
 - réservoir à carburant (côté droit).
- Dégarnir-garnir :
 - tablette arrière,
 - plancher arrière,
 - joint de coffre partiel,
 - garniture de doublure d'aile.
- Dégager les faisceaux électriques.

SOUDAGE - SERTISSAGE - ÉTANCHÉITÉ

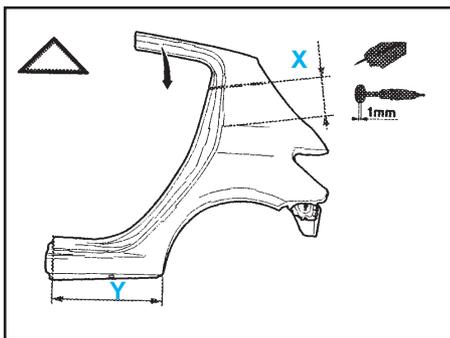


DÉCOUPAGE - DÉGRAFAGE - AJUSTAGE



ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

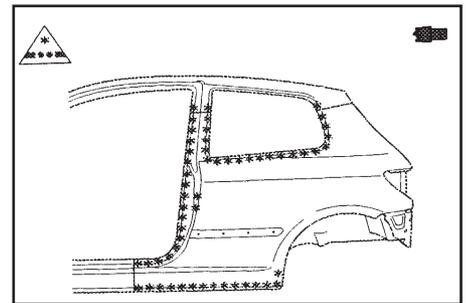
PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



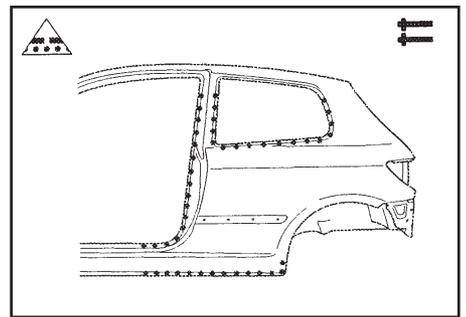
Remplacement aile arrière partielle - berline 3 portes

OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S):

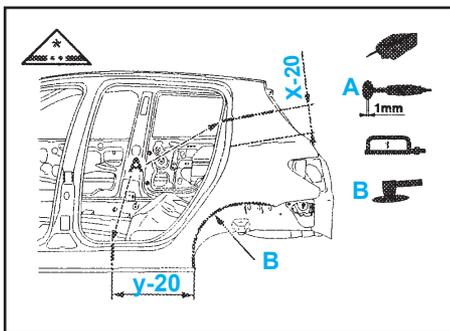
- Dépose - repose :
 - pare-chocs arrière,
 - feu arrière d'aile,
 - volet arrière,
 - vitre de custode,
 - écran pare-boue,
 - protecteurs ceinture de caisse,
 - enrouleur de ceinture de sécurité avant,
 - joint d'entrée de coffre,
 - joint d'entrée de porte,
 - joint vitre de custode,
 - actionneur de trappe à carburant (côté droit),
 - trappe à carburant (côté droit),
 - réservoir à carburant (côté droit),
 - siège avant,
 - assise arrière,
 - dossier arrière.
- Dégarnir-garnir :
 - doublures d'ailes arrière,
 - pied arrière.
- Dégager les faisceaux électriques.
- Protéger :
 - les tapis de plancher avant et de coffre arrière,
 - porte avant.



SOUDAGE - SERTISSAGE - FINITION - ÉTANCHÉITÉ - PROTECTION



DÉCOUPAGE



Remplissage aile arrière assemblée - berline 5 portes

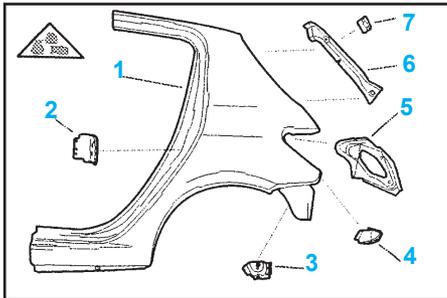
OPÉRATION(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

- Remplacement :
 - pavillon,
 - panneau arrière assemblé .
- Dépose - repose :
 - pare-chocs arrière,
 - feu arrière d'aile,
 - volet arrière,

CARROSSERIE

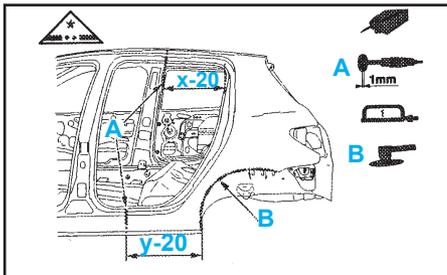
- roue arrière,
- pare-boue arrière,
- gâche de porte,
- joint de porte sur caisse,
- siège arrière,
- actionneur de trappe à carburant (côté droit),
- trappe à carburant (côté droit),
- réservoir à carburant (côté droit).
- Dégarnir-garnir :
 - plancher arrière,
 - garniture de doublure d'aile,
 - custode,
 - joint de coffre.
- Dégager les faisceaux électriques.

**COMPOSITION
PIÈCE DE RECHANGE**

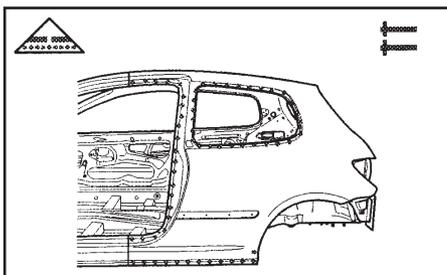


- 1 - Aile arrière.
- 2 - Renfort de gâche de porte arrière.
- 3 - Support pare-chocs arrière.
- 4 - Fermeture logement feu arrière.
- 5 - Logement extérieur feu arrière.

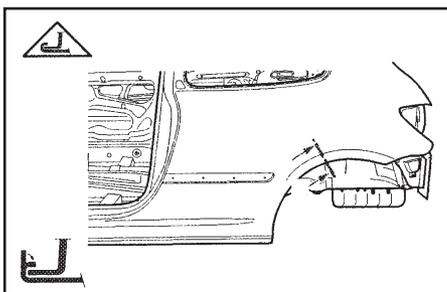
DÉCOUPAGE



**AJUSTAGE - SOUDAGE
SERTISSAGE - FINITION**



ÉTANCHÉITÉ - PROTECTION



**Remplacement
doublure d'aile arrière**

**OPÉRATION(S)
COMPLÉMENTAIRE(S)**

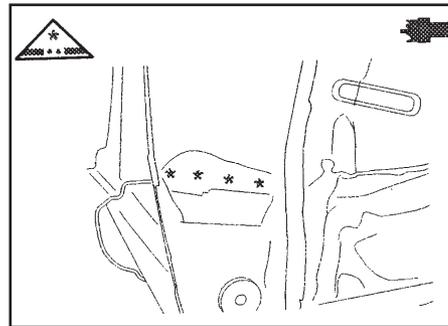
Particularités berline 3 portes

- Remplacement :
 - aile arrière partielle.

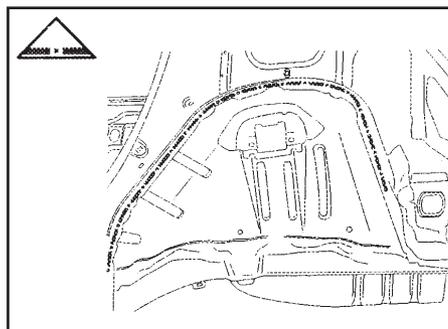
Particularités berline 5 portes

- Remplacement :
 - aile arrière partielle.

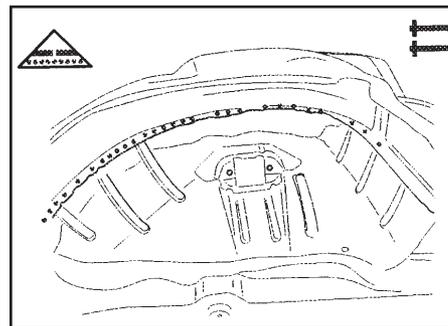
DÉCOUPAGE



DÉGRAFAGE



**SOUDAGE - ÉTANCHÉITÉ -
PROTECTION**



**Remplacement
pied de volet arrière**

**OPÉRATION(S)
COMPLÉMENTAIRE(S)**

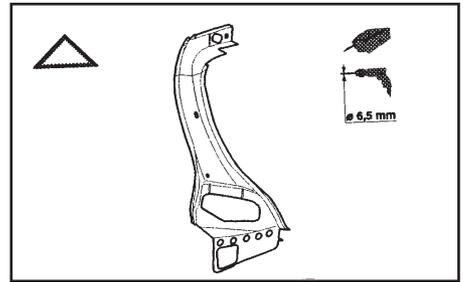
Particularités berline 3 portes

- Remplacement :
 - aile arrière assemblée.

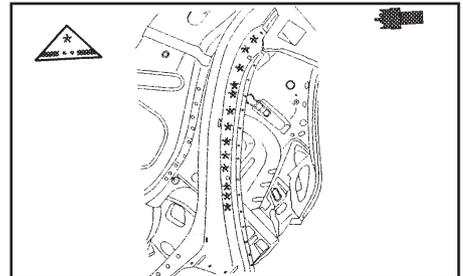
Particularités berline 5 portes

- Remplacement :
 - aile arrière assemblée.

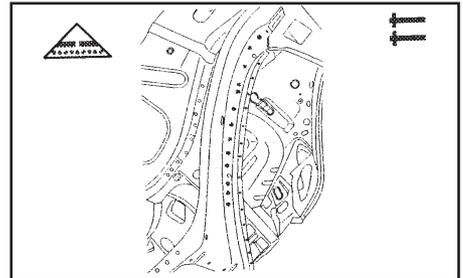
PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



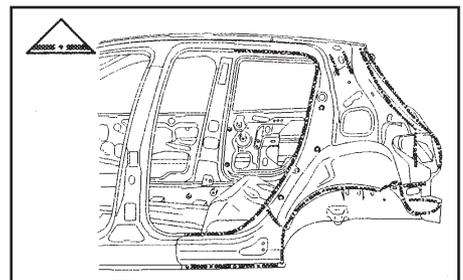
DÉCOUPAGE



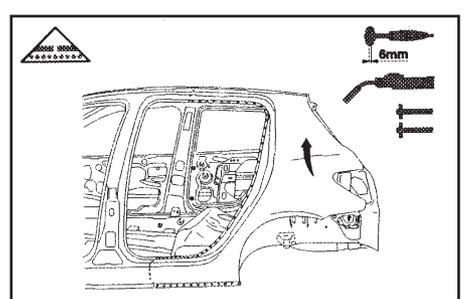
DÉGRAFAGE - SOUDAGE



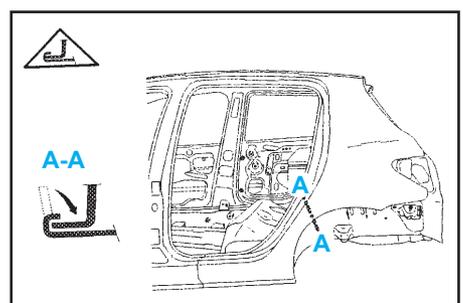
DÉGRAFAGE - AJUSTAGE



SOUDAGE



**SERTISSAGE - FINITION -
ÉTANCHÉITÉ - PROTECTION**



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Remplacement aile arrière assemblée - berline 3 portes

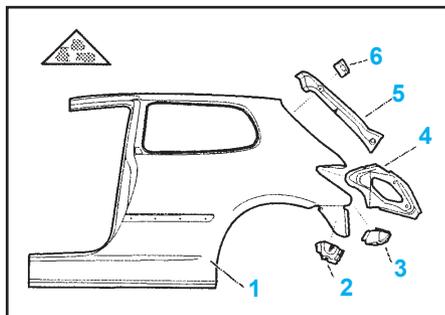
AILE ARRIÈRE ASSEMBLÉE

- Remplacement :
 - pavillon,
 - panneau arrière assemblé.
- Dépose - repose :
 - pare-chocs arrière,
 - feu arrière d'aile,
 - volet arrière,
 - vitre de custode,
 - écran pare-boue,
 - protecteurs ceinture de caisse,
 - joint d'entrée de coffre,
 - joint d'entrée de porte,
 - joint vitre de custode,
 - actionneur de trappe à carburant (côté droit),
 - trappe à carburant (côté droit),
 - réservoir à carburant (côté droit),
 - siège avant,
 - siège arrière (assise arrière - dossier).
- Dégarnir-garnir :
 - doublures d'ailer arrière,
 - pied arrière.
- Dégager les faisceaux électriques.
- Protéger les tapis de plancher avant et de coffre arrière.

PARTICULARITÉS

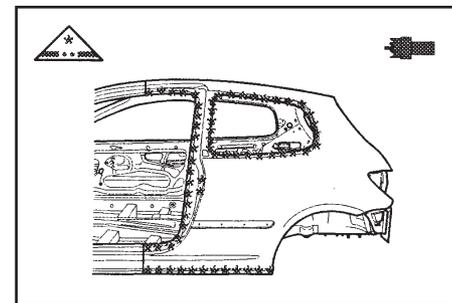
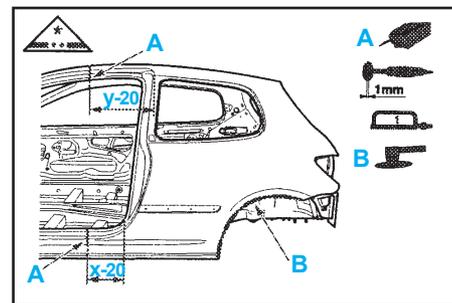
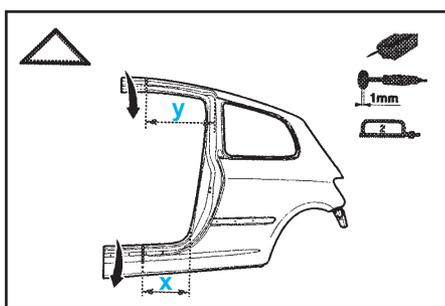
- Lors de l'ajustage de l'aile arrière assemblée, utiliser soit l'outillage de marbre, soit une mesure mécanique ou électronique.

COMPOSITION PIÈCE DE RECHANGE



- 1 - Aile arrière.
- 2 - Support pare-chocs arrière.
- 3 - Fermeture logement feu arrière.
- 4 - Logement extérieur feu arrière.
- 5 - Gouttière supérieure d'aile arrière.
- 6 - Renfort fixation équilibreur volet arrière.

PRÉPARATION PIÈCE NEUVE



DÉCOUPAGE - DÉGRAFFAGE

CONTRÔLE DE LA CAISSE AU MARBRE

 **CELETTE** • PEUGEOT 307

875.300

21.05.2001

423-T-20A

TV400-MZ141-MZ142 1-2 : Fixation du bouclier avant
 3-4 : Fixation supérieure de la façade avant
 MZ260 5 : Fixation du support de la boîte de vitesses
 MZ601 6 : Fixation du support moteur
 MZ601-MZ602 7-8-9 : Fixation des amortisseurs avant
 MZ260 10-11-12 : Fixation avant du berceau avant mécanique déposée
 MZ080 10-11-12-13 : Fixation avant du berceau sans dépose de la mécanique
 MZ140 14-15 : Fixation arrière du berceau avant mécanique déposée
 MZ080 14-15-16 : Fixation arrière du berceau avant sans dépose de la mécanique
 MZ080 17-18 : Appui de longerons milieu mécanique déposée
 MZ140 17-18 : Appui de longerons milieu sans dépose de la mécanique
 MZ140 19-20 : Pilotage arrière des longerons milieu
 MZ080 21-22 : Pilotage avant des longerons arrière
 23-24 : Fixation de l'essieu arrière
 MZ601-MZ602 25-26 : Fixation des amortisseurs arrière
 MZ200 27-28 : Fixation de l'attelage
 MZ260 29-30 : Contrôle du panneau arrière
 31-32 : Contrôle de l'articulation de capot avant

SANS DEPOSE DE LA MECANIQUE AVANT 423-D-20B / 423-D-20C

Déposer les roues

Préparation des pièces :

Fixer les pièces 13 sur les pièces 10-11 à l'aide des centreurs 12 et les pièces 16 sur les pièces 14-15 à l'aide des vis HM16-25 livrées (diagnostique)

Sur le marbre mettre en place les tours MZ080 équipées des pièces 10-11-12-13-14-15-16 les tours MZ140 équipées des pièces 17-18.

Pour le verrouillage des pièces 10-11-14-15-17-18 dans les tours MZ correspondantes voir fig.6 - fig.7 et fig.8.

Poser le véhicule sur le marbre, qui se centrera sur les pièces 10-11-13-14-15-16 par l'intermédiaire des têtes de vis.

Note : il est possible de fixer le véhicule sur les pièces 14-15-16 en utilisant les vis HM12-130 livrées. Voir fig.7 pour le verrouillage dans les tours MZ080.

SANS DEPOSE DE LA MECANIQUE ARRIERE 423-D-20B / 423-D-20C

Déposer les roues.

Sur le marbre mettre en place les tours MZ140 équipées des pièces 19-20 les tours MZ080 équipées des pièces 21-22 les tours MZ200 équipées des pièces 27-28 .

Poser le véhicule sur le marbre, qui se centrera sur les pièces 19-20-21-22 par l'intermédiaire des trous pilotes et sur les pièces 27-28 par l'intermédiaire des goujons du véhicule. Puis fixer le véhicule sur les pièces 27-28 en utilisant les écrous HM10 livrées.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

MECANIQUE DEPOSEE 423-D-20A / 423-D-20C**A l'avant :**

Procéder de la même façon que sans dépose de la mécanique.

Pour le verrouillage des pièces 10-11-14-15-17-18 dans les tours MZ correspondantes voir fig.1 - fig.2 et fig.3.

Pour le contrôle ou la réparation des amortisseurs voir fig.4.

Pour le contrôle de l'articulation de capot avant à l'ide des pièces 31-32 voir fig.5

A l'arrière :

Procéder de la même façon que sans dépose de la mécanique .

UTILISATION DE LA VISSERIE

Vis HM8-25	3-4 sur le véhicule	5 sur le véhicule
Vis HM8-30	29-30 sur le véhicule	31-32 sur le véhicule
Vis HM8-40	1-2 sur le véhicule	
Vis HM10-30	6 sur le véhicule	25-26 sur le véhicule
	31-32 sur le véhicule	
Vis HM10-60	23-24 sur le véhicule	
Vis HM12-25	9 sur 7-8	
Boulons HM12-40	3 sur 1 et 4 sur 2	
Boulons HM12-45	1-2 sur le véhicule	
Vis HM12-80	14-15 sur le véhicule mécanique déposée	
Vis HM12-130	14-15 sur le véhicule Avec mécanique (fixation)	
Vis HM16-25	16 sur 14-15 Avec mécanique (diagnostique)	
Ecrous HM10	27-28 sur le véhicule	

Selon la réparation à effectuer, il peut être nécessaire d'utiliser 1 MZ260 – 1 MZ601 – 1 MZ602 en complément.

875.300

CELETTE METRO 2000 MYGALE

PEUGEOT 307

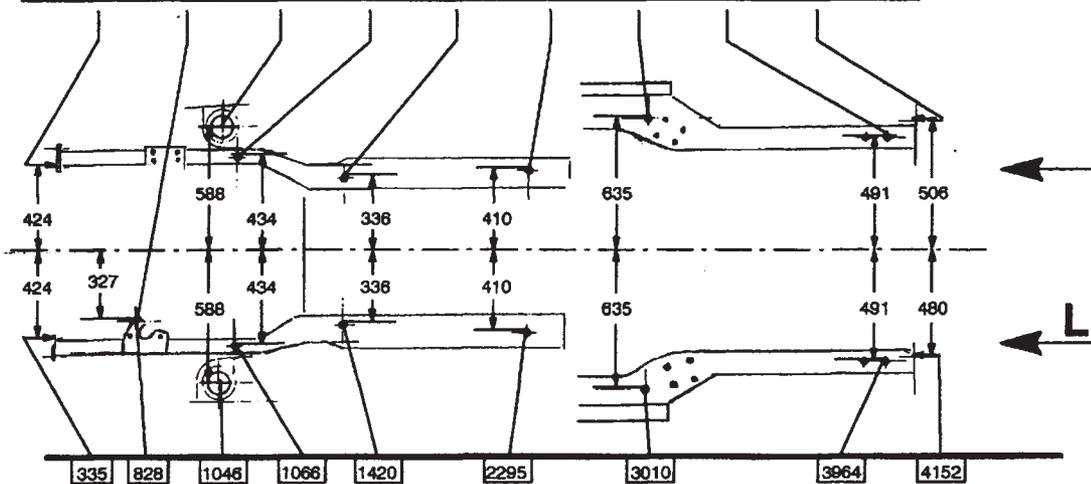
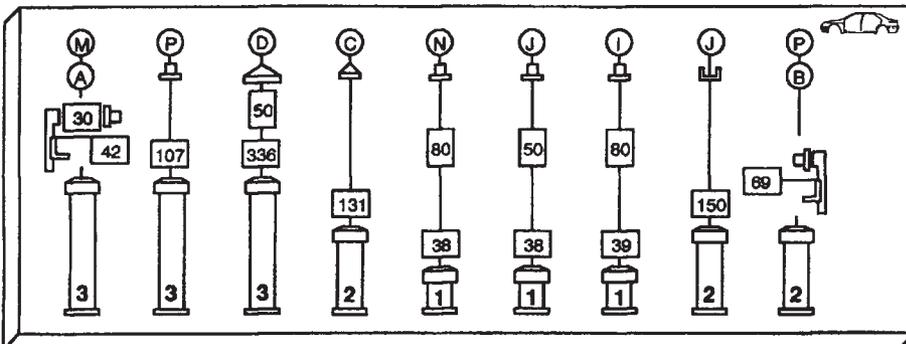
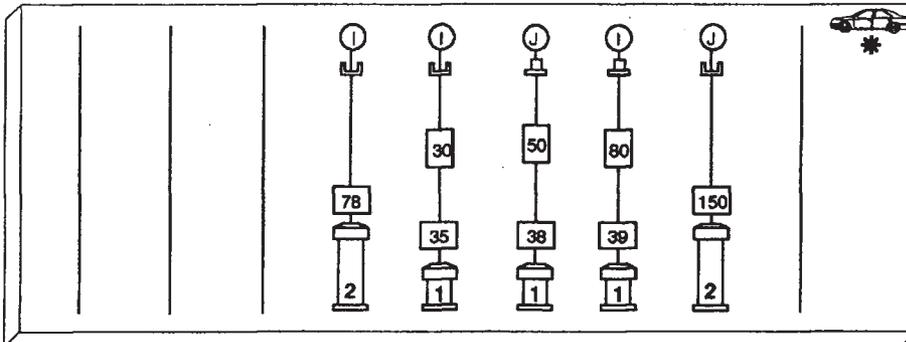
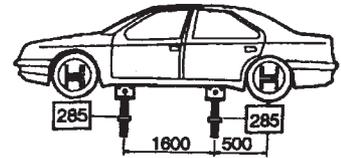
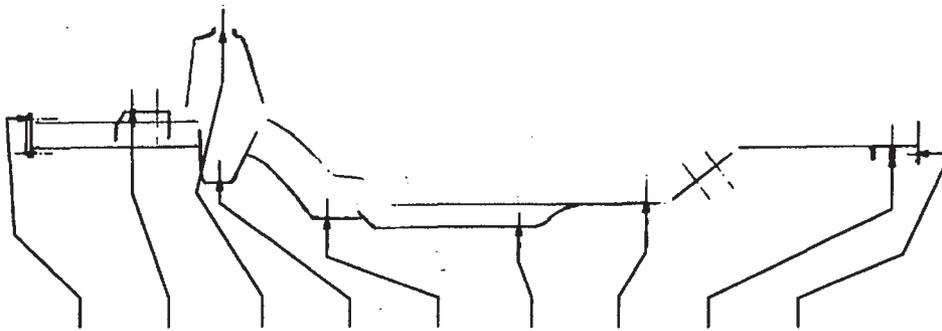
A 2341

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

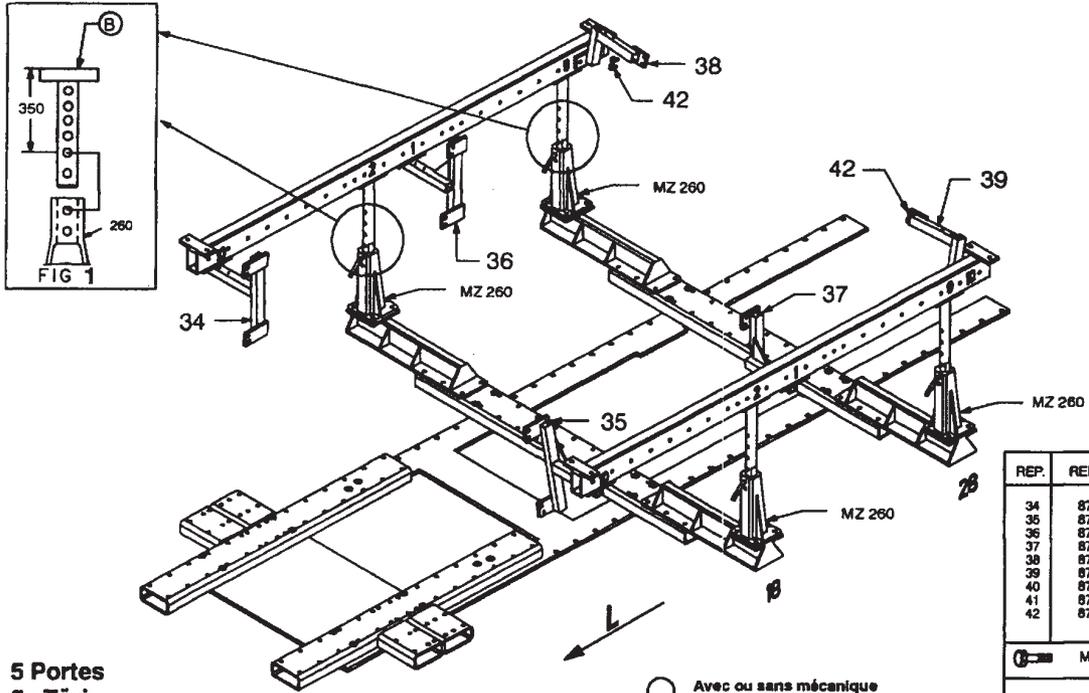
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



09/01

CELETTE® PEUGEOT 307



5 Portes
5 -Türig
5 Door
5 Porte
5 Puertas

○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

PEUGEOT

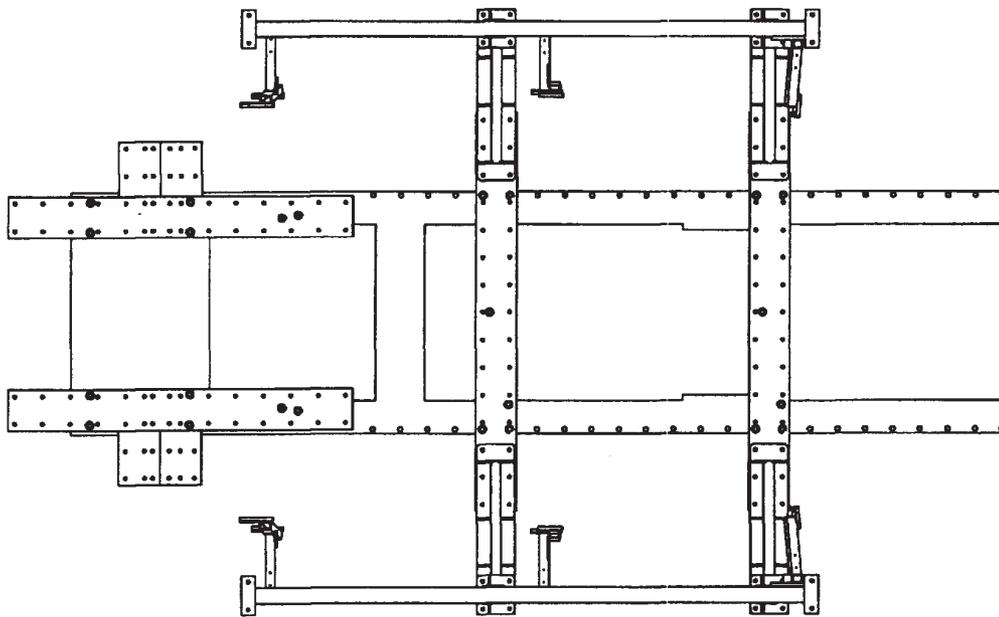
REP.	REFERENCE	PDS	NB
34	875.7034	3,6	1
35	875.7035	3,8	1
36	875.7036	3,3	1
37	875.7037	3,3	1
38	875.7038	1,7	1
39	875.7039	1,7	1
40	875.7040	1,8	1
41	875.7041	1,8	1
42	875.7042	0,03	2

M 10-30 8

complément au **875.300**
complementary set to
complemento al **9113.043**
ZUSATZ ZU

875.800

21 Kg 15.03.2001 875.800-1RVA3



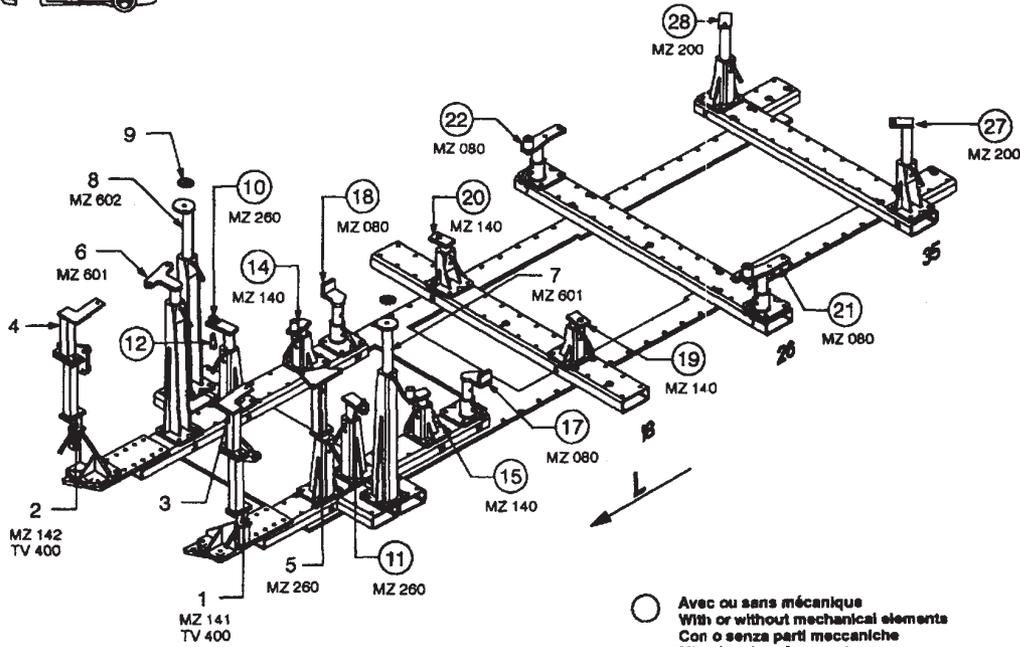
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36

CELETTE® © Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

VENNE-FRANCE

CELETTE®

PEUGEOT 307

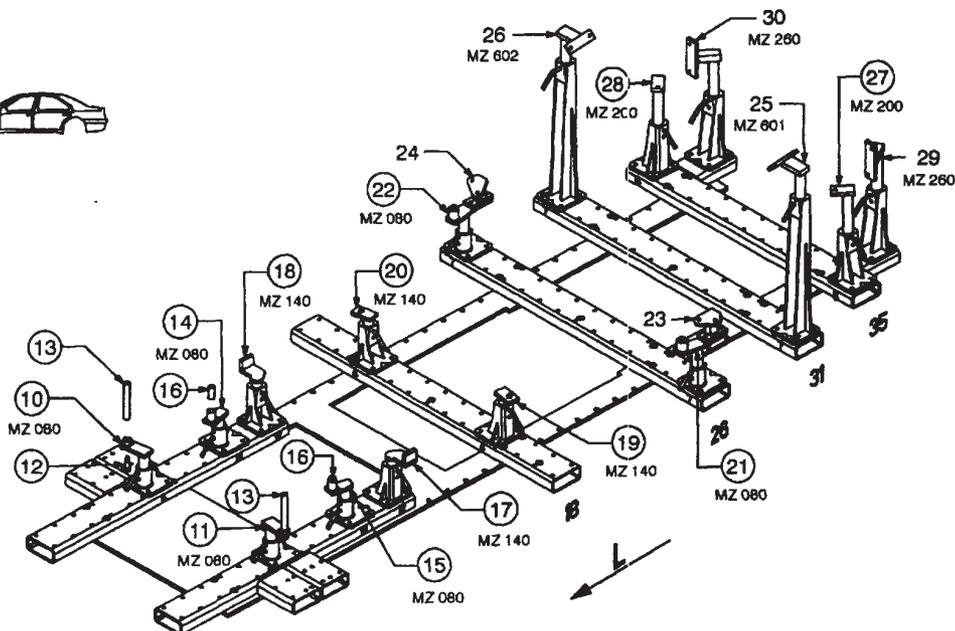


○ Avec ou sans mécanique
 With or without mechanical elements
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 Con ó sin mecanica desmontada

PEUGEOT

875.300

76 Kg 14.03.2001 423-D-20C



CELETTE®
 VENNE-FRANCE

© Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

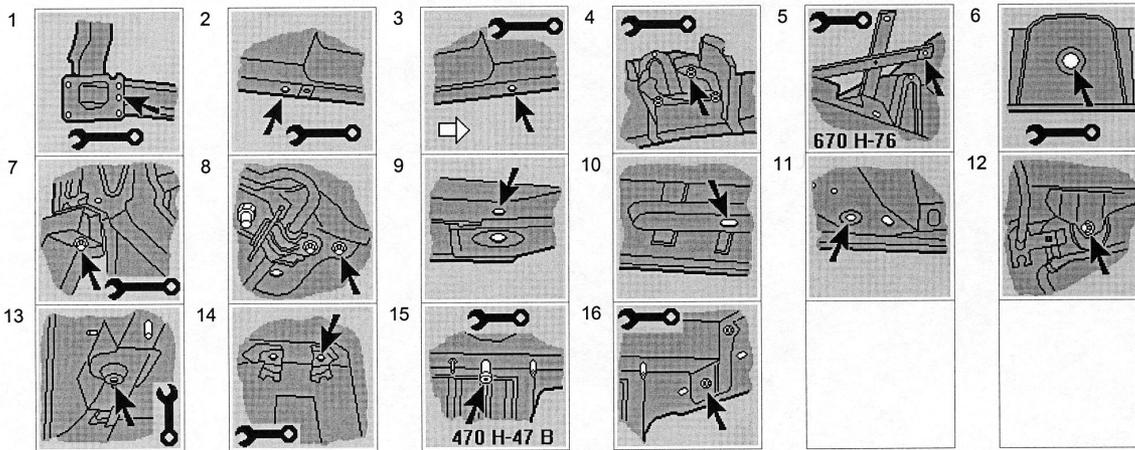
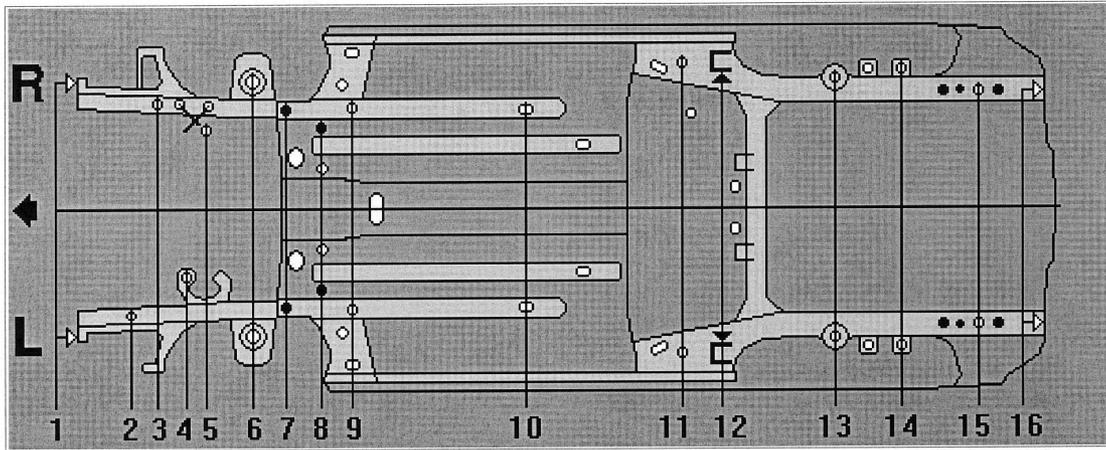
Copyright Dataliner AB, Sweden (2002) All right reserved



PEUGEOT 307
2001-

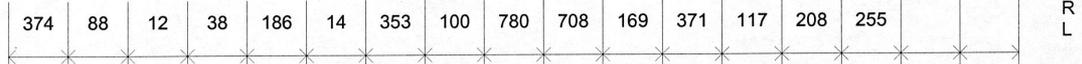
4744

Model Year, see Index



B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3	4s	5s	6s	7s	8s	B9	10	B11	12s	13s	14s	15	16	
	H12	H10	H12	H10	H15	H42	B19	B19	5x10	25x14	20x20	B22	10x12	H13	H15	H12	
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
	300	200	200	300	400	600	100	---	---	---	---	---	100	500	100	100	
	192	---	246	---	235	207	192	150	140	143	175	193	227	198	222	236	

	2653	2279	2191	2179	2141	1955	1941	1588	1488	708	0	169	540	657	865	1120	
	1165	791	703	691	653	467	453	100	0	780	1488	1657	2028	2145	2353	2608	
	1100	0	0	0	0	1174	868	672	810	822	1270	1144	1048	1130	1000	949	
	550	---	465	---	300	587	434	336	405	411	635	572	524	565	500	468	481

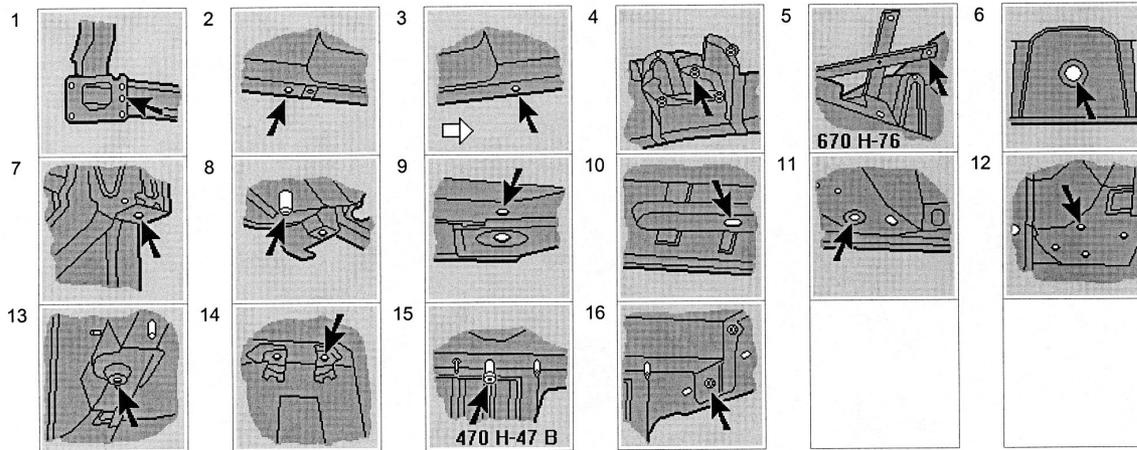
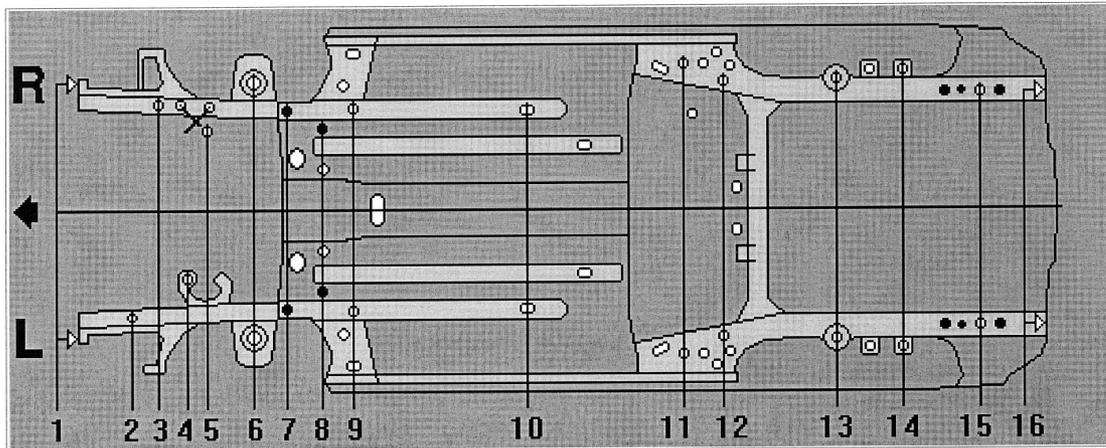
Copyright Dataliner AB, Sweden (2002) All right reserved



PEUGEOT 307
2001-

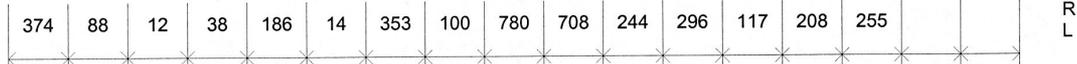
4744W

Model Year, see Index



B =
H =
S-G =

Point to point



	1	2	3	4s	5s	6s	7s	8s	B9	10	B11	12s	13s	14s	15	16	
	H12	H10	H12	H10	H15	H42	H20	H20	5x10	25x14	20x20	H13	10x12	H13	H15	H12	R L
	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	R L
	300	200	200	300	400	600	100	---	---	---	---	100	100	500	100	100	R L
	192	---	246	---	235	207	232	190	140	143	175	171	227	198	222	236	R L
	2653	2279	2191	2179	2141	1955	1941	1588	1488	708	0	244	540	657	865	1120	R L
	1165	791	703	691	653	467	453	100	0	780	1488	1732	2028	2145	2353	2608	R L
	1100	0	0	0	0	1174	868	672	810	822	1270	1216	1048	1130	1000	949	T
	550	---	465	---	300	587	434	336	405	411	635	608	524	565	500	468 481	R L

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

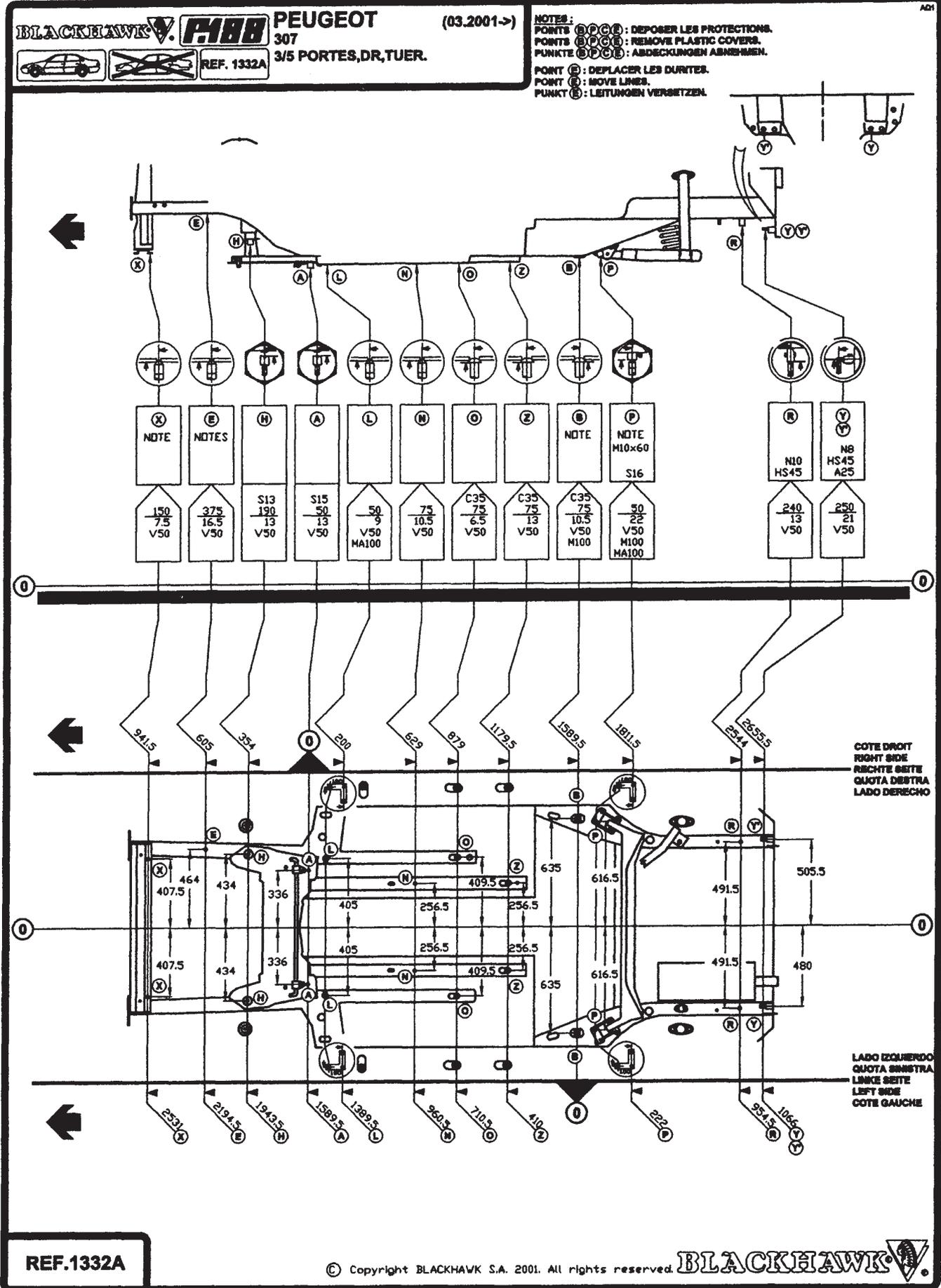
CARROSSERIE

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

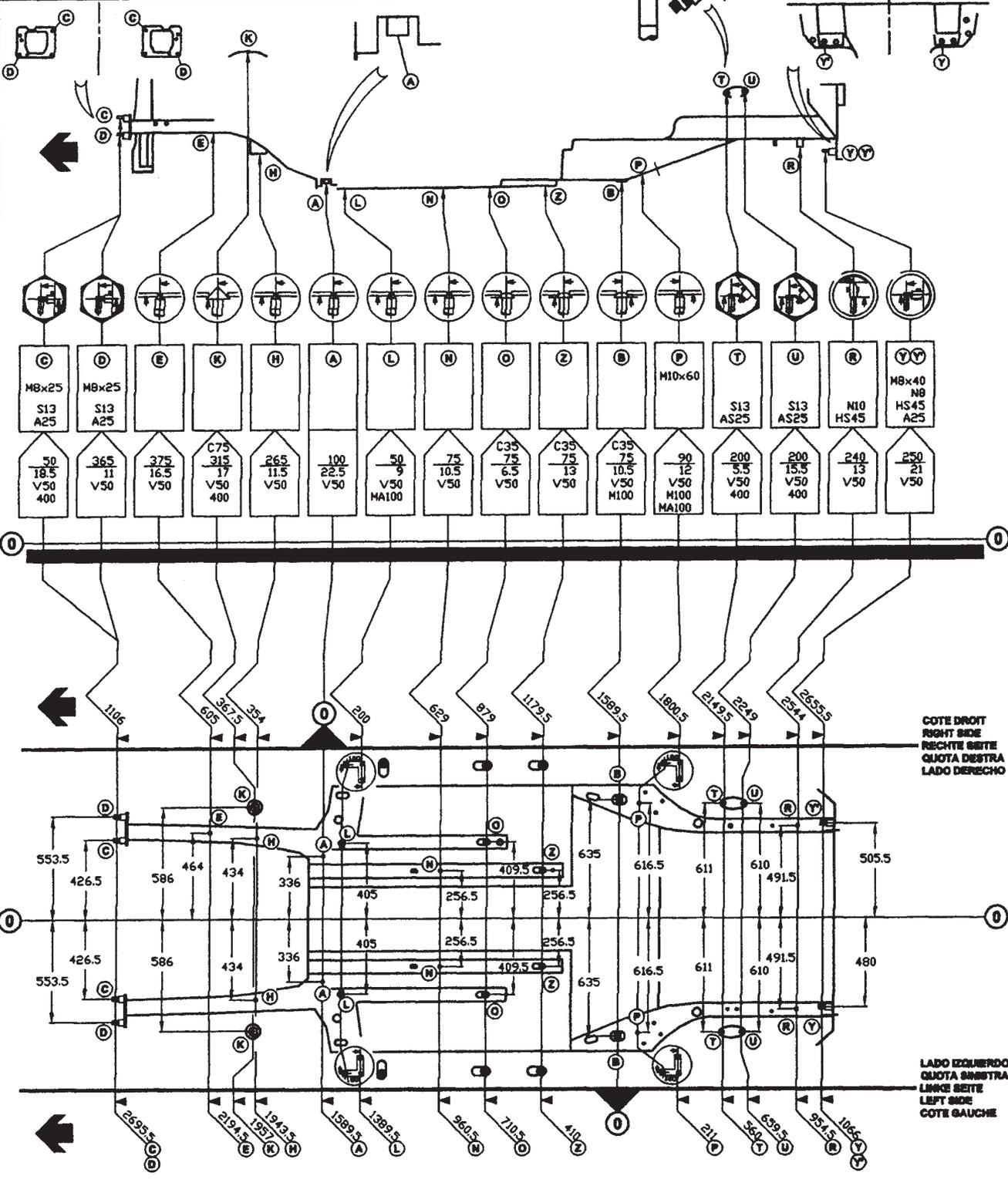


REF.1332A

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2001. All rights reserved.

BLACKHAWK

BLACKHAWK **PMB** **PEUGEOT** (03.2001- \rightarrow)
 307
 3/5 PORTES, DR, TUER.
 REF. 1332B



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

REF.1332B

© Copyright BLACKHAWK S.A. 2001. All rights reserved.

BLACKHAWK